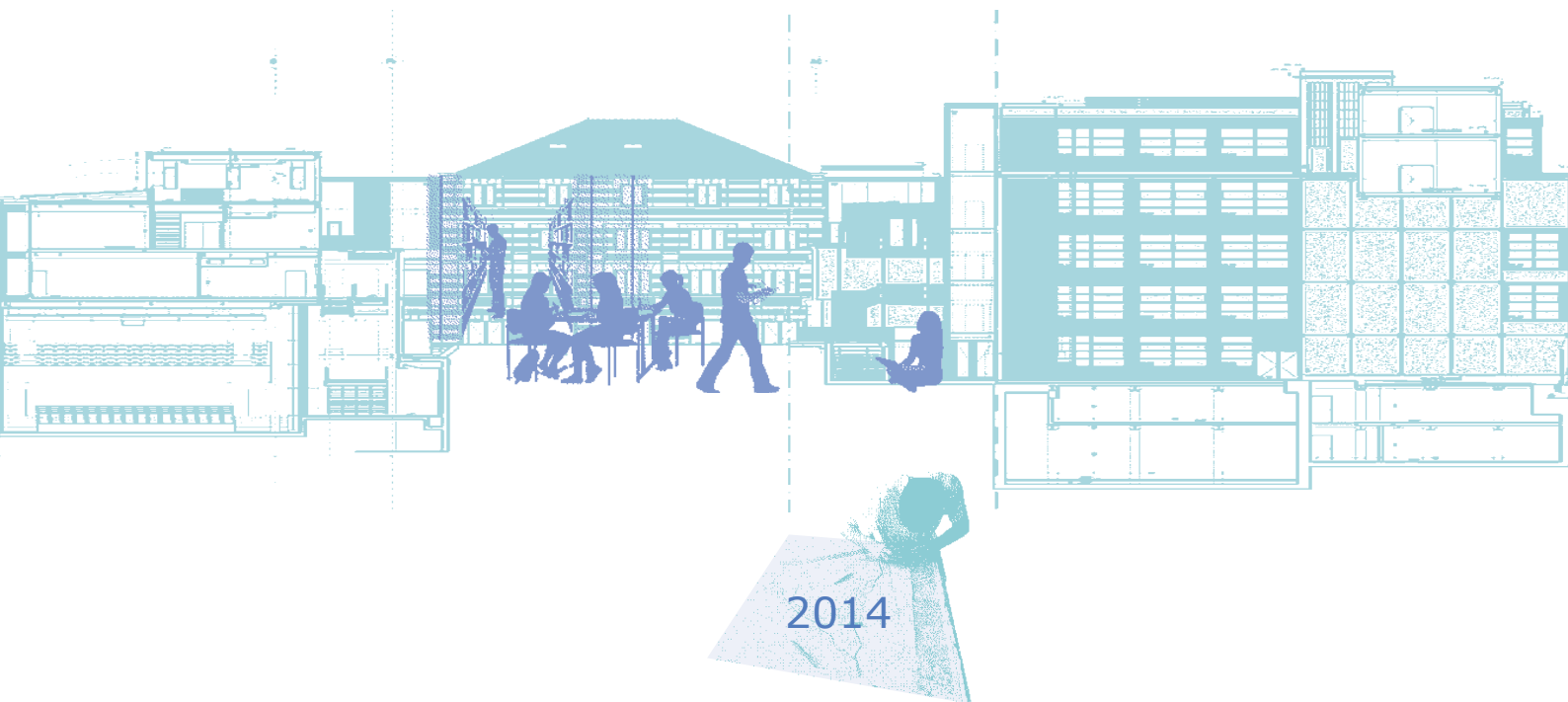


Les études
supérieures
d'architecture
en France



2014

→ PREFACE

Architecture et défis sociétaux.

“L’architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d’intérêt public” (article 1^{er} de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l’architecture).

L’architecture façonne notre cadre de vie et notre rapport au monde, elle propose des solutions aux défis sociétaux. L’architecte se doit d’inventer et de réinventer la ville durable et intelligente, l’aménagement des territoires, le logement individuel et collectif ; il s’engage dans le débat et dans l’action pour la protection du patrimoine et des paysages.

Chaque projet architectural, quelle que soit sa dimension, se construit avec des acteurs nombreux, divers par leurs compétences et leurs approches technologiques, culturelles, esthétiques, normatives ou économiques. L’architecte doit donner une cohérence à ce réseau complexe d’intervenants. Dans sa démarche créative, les technologies numériques lui ouvrent des nouvelles perspectives de créativité.

Ce métier d’architecte s’apprend dans le cadre des études supérieures d’architecture. En faisant le choix d’un cursus en architecture, vous bénéficierez d’un enseignement d’excellence, dans vingt-deux écoles, dont les vingt écoles nationales supérieures d’architecture (ENSA). Les écoles ont un double ancrage professionnel et académique. Depuis la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 dite “Fioraso”, ces vingt écoles d’architecture du ministère de la culture et de la communication coordonnent leur projet pédagogique et scientifique avec le ministère chargé de l’enseignement supérieur et de la recherche.

Enseignement supérieur et recherche.

En lien avec les grands ensembles d’universités et d’établissements sur le territoire, les écoles d’architecture avec leur identité professionnelle participent à l’espace européen de l’enseignement supérieur et de la recherche par la qualité de leur offre de formation, la dynamique de leur recherche, l’organisation des études selon le modèle LMD (grades de licence, master, et doctorat), le système européen de transfert et d’accumulation de crédits (ECTS). L’offre de formation et le potentiel de recherche des écoles sont évalués par le Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur (HCERES). Le LMD permet les passerelles, les échanges, et les mobilités avec d’autres établissements d’enseignement supérieur en France et à l’étranger. Ces mobilités et l’enrichissement des parcours qu’elles favorisent sont un atout pour une insertion professionnelle de qualité.

Richesse de l’offre de formation.

La formation s’appuie sur des architectes praticiens qui apportent leur réflexion et leur pratique, et elle bénéficie des travaux de recherche menés par des enseignants titulaires de doctorat ou d’habilitation à diriger des recherches (HDR) dans de nombreuses disciplines en sciences et en sciences humaines et sociales. Les études débouchent sur des diplômes en architecture (diplôme d’études en architecture, diplôme d’Etat d’architecte, habilitation à l’exercice de la maîtrise d’œuvre en son nom propre, diplômes d’Etat de paysagiste). Les écoles permettent aussi, en lien avec d’autres établissements d’enseignement supérieur, de préparer un diplôme de master, d’ingénieur, une spécialisation ou un doctorat au sein d’une école doctorale. .../...

Pluridisciplinarité et innovation pédagogique.

L'art de concevoir et de bâtir exige de l'architecte culture, savoirs, compétences et faculté réflexive sur ces savoirs et compétences. Les études d'architecture abordent par leur richesse, la diversité des champs disciplinaires - sciences et sciences humaines et sociales - nécessaires à l'élaboration de projets architecturaux, urbains et paysagers. La pédagogie est marquée par la culture du projet et le travail collaboratif, elle fait appel à vos qualités d'innovation et à votre créativité. L'alternance de cours théoriques d'enseignement du projet architectural et urbain, de travaux pratiques et de stages, la pluralité des méthodes d'apprentissage, la maîtrise du numérique, l'initiation à la recherche et aux méthodes de la recherche, donnent les clefs pour la maîtrise de l'espace et du bâti aux différentes échelles.

Diversité professionnelle.

Quelle que soit la source de votre vocation, les études d'architecture vous permettront d'exercer demain le métier et les compétences d'architecte sous des formes multiples : architecte libéral, salarié en agence, architecte dans le secteur public de l'Etat (architecte urbaniste de l'État, architecte en chef des monuments historiques) ou en collectivité territoriale, enseignant, chercheur. Selon les cas vous agirez comme maître d'œuvre, maître d'ouvrage, programmeur, urbaniste, designer... et toujours dans le cadre et l'ambition d'un projet dont vous serez le fédérateur.

Vous exercerez un métier passionnant, indispensable et exigeant, qui tire son unité des compétences et des savoirs techniques de haut niveau que partagent ses membres, et des valeurs communes en vue de la qualité du "vivre ensemble" dans la Cité. Vous interviendrez pour la conception et la réalisation de l'environnement quotidien de chacun d'entre nous et pour la "fabrique" de la ville durable, en France, en Europe et à l'international.

Cette brochure, vous éclairera sur les parcours de formation et les spécialisations que vous pourrez choisir ; elle est aussi une première rencontre avec le ministère de la culture et de la communication, dont relève les vingt ENSA, et qui veille à ce que l'action publique encourage et valorise l'architecture et les architectes.

Je serais heureuse de saluer votre arrivée dans une des écoles d'architecture, de vous assurer de mon dévouement et de celui de tous mes collaborateurs.

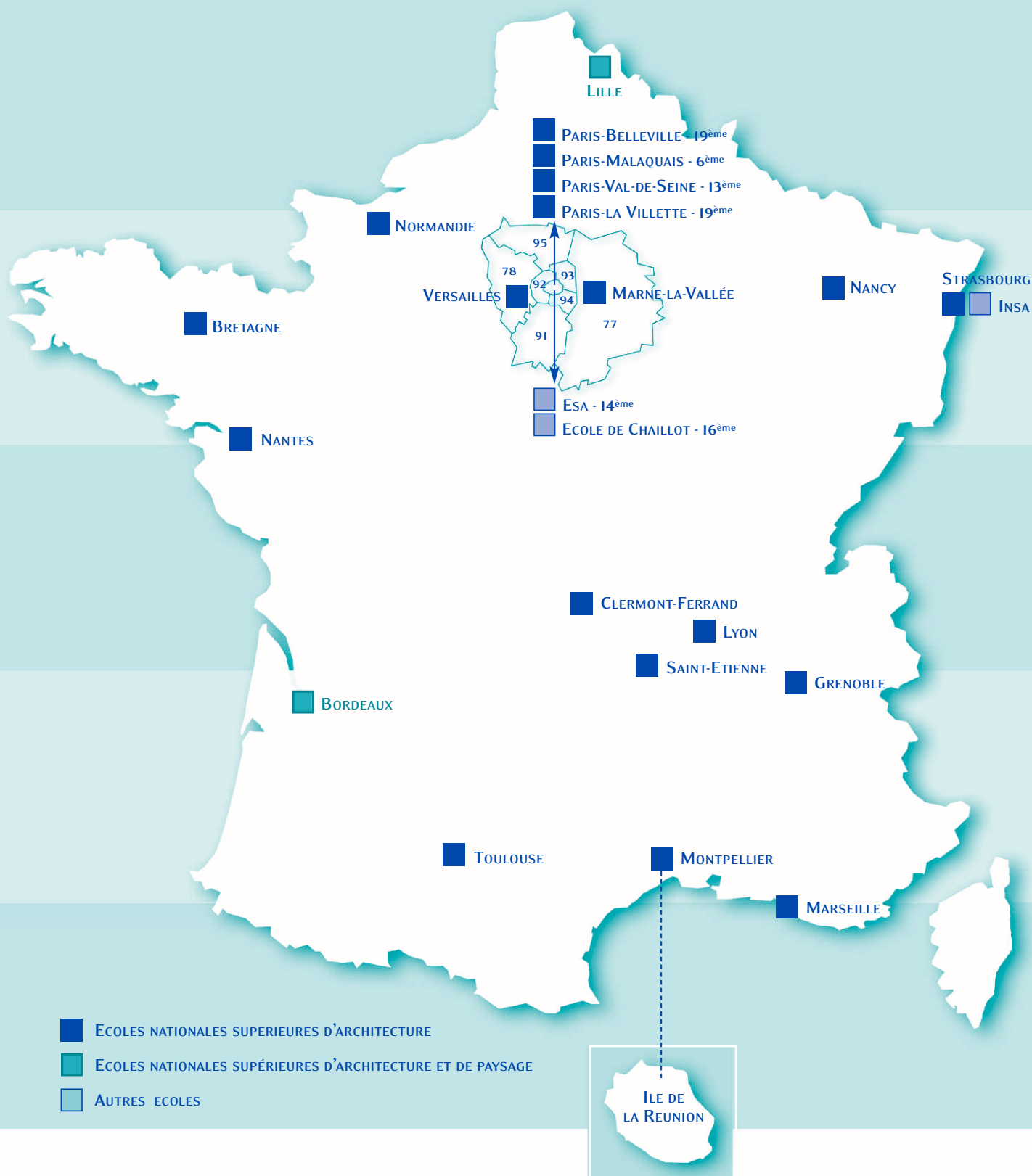
Agnès VINCE

Directrice chargée de l'architecture,
adjointe au directeur général des patrimoines
du ministère de la culture et de la communication

→ SOMMAIRE

→ Préface	03
→ Implantation des écoles d'architecture en France	06
→ Les études supérieures d'architecture en France	07
- Les métiers de l'architecture	
- La formation	
- La recherche dans les Ecole nationales supérieures d'architecture	
→ Les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture en France	13
→ ENSA de Paris Ile de France	14/25
- ENSA de Marne-la-Vallée	14
- ENSA de Paris-Belleville	16
- ENSA de Paris-la Villette	18
- ENSA de Paris-Malaquais	20
- ENSA de Paris-Val-de-Seine	22
- ENSA de Versailles	24
→ ENSA en régions	26/53
- ENSAP de Bordeaux	26
- ENSA de Bretagne	28
- ENSA de Clermont-Ferrand	30
- ENSA de Grenoble	32
- ENSAP de Lille	34
- ENSA de Lyon	36
- ENSA de Marseille	38
- ENSA de Montpellier	40
- ENSA de Nancy	42
- ENSA de Nantes	44
- ENSA de Normandie	46
- ENSA de Saint-Etienne	48
- ENSA de Strasbourg	50
- ENSA de Toulouse	52
- ENSA Montpellier-La Réunion	54
Autres écoles	55
INSA Strasbourg - ESA - Ecole de Chaillot	55/59
→ Tableau thématique des formations spécialisées	60/63
→ Adresses et liens utiles	64

→ Implantation des écoles d'architecture en France





Les études supérieures d'architecture en France

☉ LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTE

● Des domaines d'intervention nombreux et des modes d'exercice différents

L'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture rappelle que l'architecture est une expression de la culture et que ses interventions sont d'intérêt public.

En France, l'intervention de l'architecte est obligatoire pour les constructions de plus de 170 mètres carrés.

Les missions de l'architecte sont riches et variées. Elles vont de la conception et la réalisation de bâtiments aux interventions sur la ville et le territoire. L'architecte est un concepteur de projets. Projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme, de réhabilitation... Ces projets peuvent émaner d'une commande privée ou d'un concours public. L'architecte les réalise pour le compte d'un maître d'ouvrage et veille au respect du budget, du coût et de la réglementation en termes de sécurité, de structures et de mise en œuvre de la construction. Les maîtres d'ouvrage peuvent être extrêmement différents : particuliers, entreprises, institutions, propriétaires institutionnels, professionnels de l'immobilier, sociétés d'économie mixte, organismes HLM, collectivités publiques, Etat, collectivités territoriales... De même, les partenaires de l'architecte pour la réalisation des projets sont multiples : ingénieurs, paysagistes, urbanistes, entreprises du bâtiment, économistes, sociologues, plasticiens, etc...

Le port du titre d'architecte et l'inscription au tableau régional de l'Ordre des architectes sont réservés aux personnes qui détiennent le diplôme d'Etat d'architecte (DEA) et l'Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre (HMONP), ainsi qu'aux titulaires de l'ancien diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (DPLG).

☉ LA FORMATION

● Etudier dans les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage

En France, les études d'architecture sont dispensées au sein des vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), qui relèvent du ministère de la culture et de la communication. Deux autres établissements, l'un public sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur (l'Institut national des sciences appliquées - INSA à Strasbourg), l'autre privé (l'Ecole spéciale d'architecture - ESA à Paris), proposent également des formations menant à des diplômes reconnus équivalents aux diplômes nationaux délivrés par les ENSA. Deux ENSAP (Ecoles nationales supérieures d'architecture et de paysage), à Bordeaux et Lille, dispensent en outre une formation préparant au diplôme d'Etat de paysagiste.

Les ENSA ont pour mission essentielle de délivrer une formation dans le domaine de l'architecture, comportant des enseignements propres à la discipline architecturale (le projet architectural et urbain, l'histoire et la théorie de l'architecture et de la ville, la représentation de l'espace) enrichis et articulés avec des savoirs issus d'autres disciplines (les arts, la sociologie, l'histoire, les sciences et techniques, l'urbanisme, le paysage, l'informatique, les langues vivantes).

Tout étudiant est libre de s'inscrire dans l'école de son choix, dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement et des conditions de diplômes requises pour l'accès à chacun des trois cycles.

☉ L'accès aux études d'architecture

L'accès en première année des écoles nationales supérieures d'architecture pour les candidats français ou étrangers titulaires du baccalauréat français ou

équivalent s'effectue en ligne via le portail APB : www.admission-postbac.fr.

Les candidats français ou originaires d'un pays de l'Union européenne titulaires d'un bac étranger ne sont pas concernés par la procédure APB : ils doivent contacter directement les écoles de leur choix.

Le dossier d'inscription comprend notamment les notes et appréciations obtenues pendant les deux dernières années d'études secondaires.

Les écoles organisent des journées portes ouvertes chaque année au cours du 1^{er} trimestre pendant lesquelles les futurs étudiants peuvent visiter les locaux, rencontrer les enseignants, s'informer sur les conditions d'accès et retirer les dossiers d'inscription.

Les candidats ressortissants d'un Etat non membre de l'Union européenne, titulaires d'un bac étranger, doivent remplir un dossier de demande d'admission préalable. Le dossier est téléchargeable sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ou auprès du site www.nomdupays.campusfrance.org lorsque les candidats résident à l'étranger.

Les dossiers sont également disponibles dans les écoles d'architecture et services culturels des ambassades de France à l'étranger. Le niveau requis de compréhension de la langue française est évalué à partir du test élaboré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Depuis 2009, dans le cadre des actions menées en faveur de l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur culture, la fondation culture et diversité, le ministère de la culture et de la communication, le ministère de l'éducation nationale et les ENSA de Marne-la-Vallée, de Paris-Val de Seine, de Lille, de Normandie, de Bordeaux, de Strasbourg et de Grenoble ont signé une convention destinée à faciliter l'accès aux ENSA de lycéens issus d'établissements où se concentrent massivement difficultés sociales et scolaires.

Ce programme vise à informer les lycéens sur les études d'architecture et leurs débouchés professionnels, à les préparer aux procédures d'orientation et d'inscription dans les ENSA et à les accompagner pendant leur cursus.

• Des études d'architecture organisées en 3 cycles

Le projet architectural est au centre de l'enseignement. Les champs disciplinaires abordés dans les cours magistraux et ateliers encadrés sont les suivants :

- Projet architectural : conception des structures, des enveloppes, détails d'architecture, économie du projet, réhabilitation ;
- projet urbain : approche paysagère, environnementale et territoriale ;
- histoire et théorie de l'architecture et de la ville ;
- représentation de l'architecture : maquettes, informatique ;
- sciences et techniques pour l'architecture : mathématique, géométrie, connaissance des matériaux et des structures, techniques de maîtrise des ambiances ;
- expression artistique et histoire de l'art ;
- sciences humaines et sociales ;
- théories de l'urbanisme et du paysage ;
- langues étrangères.

L'accent est mis sur les enjeux du développement durable, la prise en compte des risques majeurs, la qualité d'usage et l'accessibilité des bâtiments, la réhabilitation et les interventions sur le bâti existant.

Dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur les études d'architecture dans les ENSA sont désormais organisées en 3 cycles :

- un premier cycle d'études d'une durée de trois ans conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence (DEEA). Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet ;

- un deuxième cycle d'études d'une durée de deux ans, conduisant au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master (DEA). Ces deux années permettent d'acquérir la maîtrise des problématiques propres à l'architecture et de se préparer aux différents modes d'exercices et domaines professionnels de l'architecture. Au delà de l'initiation à la recherche présente en deuxième cycle, un parcours spécifique permettant d'approfondir la préparation à la recherche est développé. Ce parcours permet la délivrance du DEA comportant une mention "recherche";

- un troisième cycle préparé en trois ans au sein des unités de recherche des ENSA conduisant au doctorat en architecture. Les ENSA, partenaires des écoles doctorales universitaires, peuvent inscrire en thèse des doctorants et délivrer conjointement avec les universités des doctorats en architecture ;

● L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

- l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) est une formation d'une année. Elle comprend une formation théorique de 150 heures minimum et une mise en situation professionnelle de six mois minimum. Elle est ouverte aux détenteurs du DEA, souhaitant exercer les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre et elle permet l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes ainsi que le port du titre d'architecte.

🔗 Double cursus

Onze ENSA ont instauré des partenariats avec des grandes écoles d'ingénieurs. Ces échanges permettent à certains étudiants de suivre une **double formation** en vue d'obtenir après sept ans d'études au minimum, les deux diplômes d'architecte et d'ingénieur.

Les étudiants architectes qui souhaitent suivre cette double formation doivent avoir une solide culture scientifique. Des enseignements complémentaires leur sont dispensés par les écoles partenaires afin d'atteindre le niveau requis.

Munis des deux diplômes, les jeunes architectes-ingénieurs sont particulièrement recherchés sur le marché du travail. Cette double culture permet en effet aux étudiants d'appréhender des projets complexes, liant la conception architecturale d'avant-garde aux solutions techniques de pointe. Un dialogue fructueux pour l'avenir se noue ainsi entre les étudiants architectes et leurs pairs ingénieurs.

Par ailleurs, certaines formations de premier ou deuxième cycle organisées par les écoles, conjointement avec des universités, conduisent à d'autres diplômes nationaux de l'enseignement supérieur : **licences professionnelles et masters**, préparant soit à la vie professionnelle, soit à la recherche, selon le parcours choisi.

● Les formations complémentaires spécialisées

D'autres formations complémentaires ou de spécialisation sont proposées par les ENSA et peuvent en outre mener :

- à des diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA), diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, d'une durée de un à deux ans selon les domaines. Il existe à ce jour quatre mentions : projet urbain, maîtrise d'ouvrage (formulation de la commande et conduite de projet), risques majeurs, patrimoine ;

- dans le cadre de partenariat avec des universités, à des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur : licences professionnelles et masters préparant soit à la vie professionnelle, soit à la recherche ;

- à des diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA), dont la durée de formation varie entre un et deux ans. Ces diplômes sanctionnent des formations dans des domaines spécialisés : design, scénographie, construction parasismique, architecture navale.

● La formation professionnelle continue

Les ENSA de Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes et Strasbourg ainsi que l'ESA de Paris proposent également une formation professionnelle continue (FPC) aux salariés engagés dans la vie active dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace désireux d'obtenir les diplômes du cursus d'architecture selon un emploi du temps aménagé.

Les 1^{er} et 2^e cycles de la FPC comprennent chacun 4 semestres et conduisent au diplôme d'études en architecture et au diplôme d'Etat d'architecte. En vue de leur admission en 1^{er} cycle de la FPC, les candidats doivent justifier d'une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture, variable selon le niveau d'études. Dans tous les cas, elle comprend l'équivalent d'au moins trois années à plein temps dans les domaines de l'architecture sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec lui. Les postulants remplissant les conditions requises doivent satisfaire à des épreuves d'admissibilité destinées à évaluer leurs aptitudes.

Chaque année, entre 150 et 200 personnes bénéficient ainsi de la possibilité d'obtenir le DEEA et le DEA tout en poursuivant leur activité professionnelle.

En formation initiale comme en formation professionnelle continue, chaque cycle comporte ses propres finalités, ses modes pédagogiques, ses exigences de niveau. Les enseignements sont dispensés au sein d'unités d'enseignement semestrielles conférant des crédits européens (European credits transfer system - ECTS), chacune étant constituée par plusieurs enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique.

● La formation des paysagistes

Le paysagiste applique la démarche du projet au domaine du paysage. Cette notion de "paysage" s'entend plus largement que la conception de "parcs et jardins". Le paysagiste conçoit des projets et en suit la réalisation dans des contextes spatiaux, culturels et sociaux à différentes échelles. Il intervient dans des projets d'aménagement concernant l'espace public et urbain, les jardins contemporains et historiques, les espaces dévolus à la circulation, les réseaux liés à l'énergie, les sites en déshérence, les sites touristiques, les sites patrimoniaux et protégés, les espaces ruraux. Ses connaissances touchent aux propriétés des végétaux, aux techniques de construction, aux matériaux, à la perspective, à la topographie.

La formation des paysagistes est assurée par deux écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux et de Lille qui relèvent du ministère de la culture et de la communication, l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, qui relève du ministère chargé de l'agriculture, l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois qui relève du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les études de paysagiste sont l'objet d'une réforme qui prendra effet à compter de la rentrée 2015.

Le DPLG (diplômé par le Gouvernement) de paysagiste est remplacé par un diplôme d'Etat de paysagiste ayant vocation à conférer le grade de master.

L'accès à la 1^{ère} année de formation s'effectue par un

concours commun qui comporte une voie externe et une voie interne :

- la voie externe est ouverte aux titulaires d'un diplôme national de l'enseignement supérieur sanctionnant une formation de deux années et ayant validé 120 crédits européens (ECTS) ainsi qu'aux candidats ayant obtenu une dispense des titres requis ;

- la voie interne est ouverte aux étudiants ayant validé 120 crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cycle préparatoire d'études au paysage. Les ENSAP de Bordeaux et de Lille envisagent de mettre en place ce cycle préparatoire.

🌐 Des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage ouvertes à l'international

"Le voyage en Italie" était, dès le XVI^e siècle, une des composantes de la formation des architectes. Actuellement, les écoles nationales supérieures d'architecture maintiennent cette tradition d'ouverture vers l'étranger. L'intégration de l'enseignement de l'architecture dans l'enseignement supérieur européen a en outre facilité les passerelles, les échanges, les mobilités et les partenariats avec les pays étrangers au bénéfice des étudiants (Erasmus). Ainsi, la moitié d'une promotion d'étudiants en architecture effectue un semestre d'études à l'étranger.

Ces voyages sont principalement intégrés aux cours d'histoire et de théorie de l'architecture et de la ville dès la première année. Des programmes d'échanges européens et des conventions de coopération internationale prévoient des périodes d'études validées à l'étranger, la plupart du temps lors de la 4^e année d'études. Les échanges permettent aux étudiants d'enrichir leurs connaissances en leur donnant la possibilité d'appréhender d'autres terrains, d'autres problématiques et d'autres méthodologies.

🌐 Quelques chiffres

L'ensemble des écoles nationales supérieures d'architecture accueille environ 19 000 étudiants dont 40% dans les six écoles de l'Île-de-France. Près de 2 800 nouveaux étudiants s'inscrivent chaque année en pre-

mière année dont la moitié environ sont titulaires d'un bac "S". Sur les 2 200 diplômés d'Etat d'architecte, environ 20% des étudiants se sont inscrits dans les formations complémentaires de spécialisation et près de 80 % ont suivi le cycle conduisant à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Le taux de féminisation des études d'architecture est en constante progression (57% d'étudiantes). Les étudiants étrangers représentent 12% de l'ensemble de la population étudiante. Enfin, près de 400 doctorants sont accueillis dans les unités de recherche des écoles.

Le personnel enseignant est largement composé de praticiens. Ceux-ci représentent 70% des enseignants du projet architectural. Les vingt ENSA comptent environ 1 000 enseignants titulaires et associés - dont 10% sont des professeurs et 70% des maîtres-assistants - mais également des enseignants contractuels et des vacataires. Un nombre croissant d'enseignants exercent en outre des activités de recherche.

La relation et les partenariats établis avec les écoles doctorales dans le cadre de ce doctorat a permis d'insérer progressivement les ENSA dans les lieux de coopération inter-universitaires, ex Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) appelés à devenir prochainement des communautés d'universités et établissements (COMUE).

Une quarantaine d'unités de recherche sont à l'origine de productions scientifiques reconnues dans le monde universitaire et professionnel et plusieurs d'entre elles participent aux projets lauréats d'opération du programme "Investissements d'avenir" (IDEX et LABEX). Après évaluation par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), les unités qui ont été habilitées reçoivent des financements stables sur la durée d'un programme pluriannuel tout en participant à des appels d'offres thématiques se traduisant par des contrats de recherche.

🕒 LA RECHERCHE DANS LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE

Comme dans tout enseignement supérieur, la recherche et la formation à la recherche sont depuis longtemps présentes dans les ENSA qui rassemblent les disciplines concernées par les problématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. La réforme de l'enseignement de 2005 (LMD) s'est accompagnée de la mise en place d'un parcours spécifique permettant d'approfondir la préparation à la recherche avec un diplôme d'Etat d'architecte portant la mention recherche et la création d'un doctorat en architecture délivré en association avec les universités. Celui-ci est aujourd'hui délivré par plus de la moitié des écoles nationales supérieures d'architecture.



LES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

ENSA de MARNE-LA VALLEE

12 avenue Blaise Pascal
Champs sur Marne
77447 Marne-la Vallée Cedex 2
tél. : 33+(0)1.60.95.84.00
courriel : communication@marnela-
vallee.archi.fr
web : www.marnelavallee.archi.fr

ENSA de PARIS-BELLEVILLE

60 boulevard de la Villette
75019 Paris
tél. : 33+(0)1.53.38.50.00
courriel : ensa-pb@paris-
belleville.archi.fr
web : www.paris-belleville.archi.fr

ENSA de PARIS-LA VILLETTE

144 rue de Flandre
75019 Paris
tél. : 33+(0)1.44.65.23.00
courriel : directeur@paris-lavillette.
archi.fr
web : www.paris-lavillette.archi.fr

ENSA de PARIS-MALAQUAIS

14 rue Bonaparte
75272 Paris Cedex 06
tél. : 33+(0)1.55.04.56.50
courriel : info@paris-malaquais.archi.fr
web : www.paris-malaquais.archi.fr

ENSA de PARIS-VAL DE SEINE

3-15 quai Panhard-et-Levassor
75013 Paris
tél. : 33+(0)1.72.69.63.00
courriel : benedicte.moreau@paris-val-
deseine.archi.fr
web : www.paris-valdeseine.archi.fr

ENSA de VERSAILLES

Petites Ecuries du Roy
5 avenue de Sceaux - BP 20674
78006 Versailles Cedex
tél. : 33+(0)1.39.07.40.00
courriel : ensav@versailles.archi.fr
web : www.versailles.archi.fr

ENSAP de BORDEAUX

740 cours de la Libération
CS 70109 - 33405 Talence Cedex
tél. : 33+(0)5.57.35.11.00
courriel : ensapbx@bordeaux.archi.fr
web : www.bordeaux.archi.fr

ENSA de BRETAGNE

44 boulevard de Chézy - CS 16427
35064 Rennes
tél. : 33+(0)2.99.29.68.00
courriel : ensab@rennes.archi.fr
web : www.rennes.archi.fr

ENSA de CLERMONT-FERRAND

71 boulevard Cote-Blatin
63000 Clermont-Ferrand
tél. : 33+(0)4.73.34.71.50
courriel : eacf@clermont-fd.archi.fr
web : www.clermont-fd.archi.fr

ENSA de GRENOBLE

60 avenue de Constantine
CS 12636
38036 - Grenoble Cedex 02
tél. : 33+(0)4.76.69.83.00
courriel : info@grenoble.archi.fr
web : www.grenoble.archi.fr

ENSAP de LILLE

2 rue Verte
Quartier de l'Hôtel-de-Ville
59650 Villeneuve d'Ascq
tél. : 33+(0)3.20.61.95.50
courriel : ensap@lille.archi.fr
web : www.lille.archi.fr

ENSA de LYON

3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx-en-Velin Cedex
tél. : 33+(0)4.78.79.50.50
courriel : ensal@lyon.archi.fr
web : www.lyon.archi.fr

ENSA de MARSEILLE

184 avenue de Luminy - Case 924
13288 Marseille Cedex 09
tél. : 33+(0)4.91.82.71.00
courriel : direction@marseille.archi.fr
web : www.marseille.archi.fr

ENSA de MONTPELLIER

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
tél. : 33+(0)4.67.91.89.89
courriel : communication@montpellier.
archi.fr (antenne pour 1^{ère} et 2^e années
à la Réunion)
web : www.montpellier.archi.fr

ENSA MONTPELLIER-LA REUNION

Angle des rues du 20 décembre 1848
et de Cherbourg - BP 306 -
97827 Le Port Cedex - La Réunion
tél. : 00 262 45 71 70
Fax : 00 262 42 18 51
courriel : ecole.d-architecture@wanadoo.fr
web : www.montpellier.archi.fr/reunion

ENSA de NANCY

2, rue Bastien-Lepage - BP 40435
54001 Nancy Cedex
tél. : 33+(0)3.83.30.81.00
courriel : ensa@nancy.archi.fr
web : www.nancy.archi.fr

ENSA de NANTES

6 quai François Mitterrand - BP 16202
44262 Nantes Cedex 02
tél. : 33+(0)2.40.16.01.21
courriel : ensan@nantes.archi.fr
web : www.nantes.archi.fr

ENSA de NORMANDIE

27 rue Lucien Fromage - BP 04
76161 Darnetal Cedex
tél. : 33+(0)2.32.83.42.00
courriel : ecole@rouen.archi.fr
web : www.rouen.archi.fr

ENSA de SAINT-ETIENNE

1 rue Buisson - BP 94
42003 Saint-Etienne Cedex 01
tél. : 33+(0)4.77.42.35.42
courriel : ease@st-etienne.archi.fr
web : www.st-etienne.archi.fr

ENSA de STRASBOURG

8 boulevard du Pt-Wilson - BP 10037
67068 Strasbourg Cedex
tél. : 33+(0)3.88.32.25.35
courriel : ecole@strasbourg.archi.fr
web : www.strasbourg.archi.fr

ENSA de TOULOUSE

83 rue Aristide Maillol - BP 10629
31106 Toulouse Cedex 01
tél. : 33+(0)5.62.11.50.50
courriel : ensa@toulouse.archi.fr
web : www.toulouse.archi.fr

AUTRES ECOLES D'ARCHITECTURE

INSA STRASBOURG

24 boulevard de la Victoire
67084 Strasbourg Cedex
Tél. : 33 (0)3 88 14 47 00
courriel : departementarchitecture@insa-
strasbourg.fr
web : www.insa-strasbourg.fr
twitter.com/Insa-Strasbourg

ESA

254 boulevard Raspail - 75014 PARIS
Tél. : 33 (0)1 40 47 40 47
courriel : info@esa-paris.fr
web : http://www.esa-paris.fr

ECOLE de CHAILLOT (CEDHEC)

Cité de l'architecture
et du patrimoine
1 place du Trocadéro
et du 11 novembre
75116 Paris
Tél. : 33 (0)1 58 51 52 00
web : www.citechailot.fr

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

Coordonnées

12 avenue Blaise-Pascal
Champs-sur-Marne
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 33 (0)1 60 95 84 00
Fax : 33 (0)1 60 95 84 47
Courriel : communication@marnelavallee.archi.fr
site : <http://www.marnelavallee.archi.fr>

Direction

Directeur : en cours de nomination
Directrice administrative
et financière : Sophie PERDRIAL
Directrice de la pédagogie, des formations
et de la recherche : Amina SELLALI
Directrice du développement : Isabelle VIERGET-RIAS
Président du CA : Jean-François BLASSEL

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 100 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journée portes ouvertes : février/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre étudiants 2013-2014 : 612
Nombre d'enseignants hors vacances 2012-2013 : 35
Diplômés de fin d'études 2013 : DEEA : 79
DEA : 81
HMONP : 81
DSA : 15
Etudiants en mobilité à l'étranger : 25/an

L'École nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée se définit comme une école d'architecture, de la ville et des territoires. En effet, les élèves architectes y apprennent que la conception d'un bâtiment consiste également en l'élaboration d'un projet de transformation de l'environnement. Ainsi la découverte de l'acte de bâtir est toujours intimement liée à la compréhension des territoires et de leurs usages.

L'ENSA est actuellement rattachée à la communauté des universités et des établissements (COMUE) Université Paris-Est en tant que membre associé.

Elle développe de nombreux liens pédagogiques et scientifiques avec les partenaires de l'enseignement supérieur (Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Ecole des ponts Paris-Tech, master génie urbain, CTSB, Ecole des ingénieurs de la ville de Paris EIVP...), ainsi qu'avec des acteurs universitaires internationaux pour le montage des ateliers et le développement de contrats de recherche.

Par ailleurs, l'école poursuit son ancrage territorial en multipliant les coopérations avec les collectivités territoriales (conseil général de Seine-et-Marne, CAUE, EPA Marne-EPA France, ACTEP...).

L'ENSA participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture". Elle est également partie prenante de la cordée "Alvaro Siza".

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Marne-la-Vallée est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec mention recherche.



ENSA de Marne-la-Vallée - Bernard Tschumi, architecte - Photo Sylvain Facompré

L'école a mis en place avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'ENSA de Paris Belleville et l'EIVP une licence professionnelle d'assistant à chef de projet en aménagement de l'espace - recrutement : 3^e année - accueil : 15-20 étudiants - durée : 2 semestres (dont un stage de 12 semaines).

Formation "Structure et architecture" : double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'Ecole nationale des ponts Paris-Tech - recrutement : 1^{ère} année du cycle master pour les étudiants en architecture et 2^e année pour les élèves-ingénieurs (filière Génie civil et construction, [GCC]) - accueil : 15 étudiants en architecture + 15 élèves-ingénieurs - durée : 2 ans.

Un double cursus architecture ingénierie a été mis en place depuis la rentrée 1999 avec l'Ecole nationale des ponts Paris-Tech. Reconfiguré en 2005-2006 et organisé sur les deux années du master, il a donné lieu à la création d'une formation, "Structure et architecture", qui permet de sensibiliser les architectes au monde de l'ingénierie, au calcul des structures et des matériaux, et les ingénieurs à la démarche très spécifique que constitue le projet.

Le programme de la formation fait partie de l'une des 4 filières d'approfondissement du cycle master : "Matières à penser". Les architectes ayant suivi la formation "Structure et architecture" peuvent ensuite, après sélection, s'inscrire à l'Ecole nationale des ponts Paris-Tech pour deux années d'études supplémentaires afin d'obtenir le diplôme d'ingénieur. La réciproque est assurée pour les ingénieurs.

► 3^e CYCLE

DSA "Architecture et projet urbain" - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou équivalent - accueil : 15 à 20 étudiants - durée : 3 semestres (dont un en situation professionnelle).

Cette formation à temps plein est également ouverte à la formation continue des professionnels de l'urbanisme. Elle vise à spécialiser des architectes à partir d'enseignements centrés sur la conception du projet urbain et territorial : transformation et requalification d'ensembles urbains, aménagements d'espaces publics fondés sur la prise en compte de la géographie, l'articulation entre tracés, voiries, domaine foncier et règles d'édification. Les savoirs indispensables aux questions d'aménagement sont

dispensés par des experts, praticiens dans le cadre du projet depuis l'analyse et l'état des lieux d'une situation jusqu'à l'anticipation technique, logistique et scientifique : infrastructures et réseaux, géologie, paysage, botanique, gestion de l'eau, écologie, droit de l'urbanisme, politiques urbaines de déplacement, maîtrise d'ouvrage, etc.

DPEA "Architecture post-carbone" - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou équivalent - accueil : 15 à 20 étudiants - durée : 3 semestres (dont un en situation professionnelle).

► RECHERCHE

● L'Observatoire de la condition suburbaine (OCS)*.

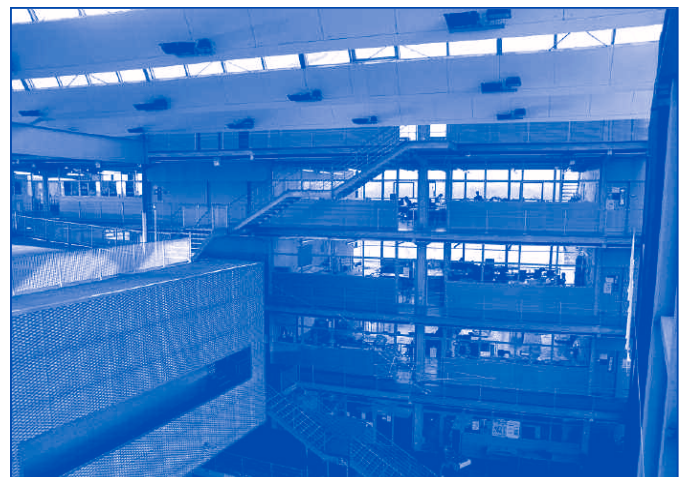
Axes de recherche :

- théories et pratiques de l'urbanisme moderne et post-moderne ;
- histoire et historiographie des architectures modernes ;
- villes nouvelles, territoires suburbains ;
- transition énergétique.

● Un programme de recherche financé dans le cadre d'Ignis Mutat Res "Vers une ville énergétique résiliente".

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication

ENSA de Marne-la-Vallée - Bernard Tschumi, architecte - Photo Sylvain Facompré



paris-belleville
école nationale supérieure d'architecture

Coordonnées

60 bd de la Villette
75019 PARIS
Tél. : 33 (0)1 53 38 50 00
Fax : 33 (0)1 53 38 50 01
courriel : ensa-pb@paris-belleville.archi.fr
site : <http://www.paris-belleville.archi.fr>

Direction

Directeur : François BROUAT
Directrice adjointe : Florence IBARRA
Directrice des études : Murièle FRECHEDE
Président du CA : Philippe PROST

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : début mars
Pour les étrangers hors UE : 20 nov. au 20 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants en 2013-2014 :	1 040
Nombre d'enseignants permanents 2013-2014 :	66
Architectes diplômés d'Etat (ADE) 2013 :	114
	HMONP : 118
Etudiants en mobilité à l'étranger :	85/an

Créée en 1969, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est née de la volonté de croiser les disciplines et de procéder par analogie afin de donner la conscience de l'architecture et de ses limites dans ses implications historiques, idéologiques, sociologiques et philosophiques, les disciplines ne progressant que parce que les découvertes d'un domaine sont transposables à un autre.

Son enseignement se développe au bénéfice d'une architecture utile au plus grand nombre, d'équipements publics, de logements sociaux et de projets urbains ; il donne autant d'importance à la réhabilitation du patrimoine et à sa transformation qu'à la création, à l'architecture d'édifices qu'à l'architecture urbaine et à l'architecture du territoire.

L'ENSA de Paris-Belleville est associée au PRES/COMUE Université Paris-Est depuis octobre 2009.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Paris-Belleville est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

ENSA de Paris-Belleville - Photo Didier Gauducheau ©



► 1^{er} ET 2^e CYCLES

L'école dispense un enseignement continu et progressif en 1^{er} cycle puis propose à ses étudiants d'individualiser fortement leur parcours en deuxième cycle.

L'enseignement de l'histoire et de la théorie de l'architecture et de la construction accompagne chaque semestre celui du projet. L'accent est mis sur les arts plastiques, des plus classiques aux plus contemporains.

Double cursus

L'école propose aux étudiants de suivre dès la première année, en option, les cours de génie civil du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) avec lequel l'école a conclu un partenariat. Il est ensuite possible de poursuivre un double cursus architecte-ingénieur.

A partir de la deuxième année, l'école propose à quelques étudiants de bénéficier d'un double cursus architecte-designer mis en place en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Paris-Belleville est l'un des établissements associés à l'Ecole Doctorale Ville Transport et Territoires au sein d'Université Paris-Est ; l'IPRAUS (Institut parisien de recherche architecture urbanistique société) en est le laboratoire d'accueil. Elle participe au réseau Villard de Honnecourt, associant les universités de Venise, Delft, Séville, qui offre la possibilité d'inscrire le doctorat (en langue anglaise) dans une démarche européenne.

Si l'école a fait le choix de développer un enseignement généraliste jusqu'au master, elle a développé trois spécialisations post-master :

Le DSA "Architecture et risques majeurs", organisé en partenariat avec les ENSA de Grenoble et Marseille, est unique en France. Il s'intéresse à des problématiques généralement dissociées : la prévention des risques majeurs dans la conception architecturale et le projet urbain, l'intervention de l'architecte dans l'urgence et la reconstruction. Il traite de l'ensemble des menaces qui proviennent de l'activité humaine ou des phénomènes naturels (crues, séismes, avalanches, activité volcanique...).

Le DSA "Architecture et projet urbain (mention Architecture des territoires)", prépare les architectes à mener une réflexion et conduire un projet à l'échelle du grand territoire, en intégrant la question de la mobilité et des transports. La formation comprend deux ateliers de projet, consacrés l'un à la métropole parisienne et l'autre aux métropoles d'Asie Pacifique. Elle peut aussi constituer une étape dans un parcours de recherche.

Le DSA "Architecture et patrimoine", s'attache aux problématiques de conservation, restauration, transformation et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager des périodes moderne et contemporaine. Il s'agit d'acquérir la capacité à intervenir à toutes les échelles sur l'existant et de choisir la position la plus adaptée au programme de transformation proposé (de l'édifice isolé jusqu'à l'ensemble urbain).

► RECHERCHE

La recherche est placée au cœur du dispositif pédagogique de l'Ecole. Dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, le laboratoire IPRAUS (Institut parisien de recherche architecture urbanistique société) a associé et confronté, dès sa création en 1986, les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. La démarche sollicitait la complémentarité des disciplines et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun : l'espace architectural de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations de société et à travers ses processus de production. Une telle position a permis l'acquisition de savoirs et d'outils conceptuels spécifiques, ainsi que la production de connaissances relevant de la discipline architecturale.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'IPRAUS fait partie de l'unité mixte de recherche Ausser (Architecture, urbanisme, société : savoirs, enseignement, recherche) UMR 3329 CNRS/ministère de la culture et de la communication.

Les axes de recherches de l'IPRAUS se confondent avec ceux de l'UMR AUSser : l'Atelier ArchiHabitat, Architecture des territoires : transports, formes urbaines et développement soutenable, Paris entre patrimoine et métropole, Architecture et villes d'Asie : héritage et projets, Architecture : diffusion, transmission, enseignement.



Coordonnées

144 rue de Flandre
75019 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 65 23 00
Fax : 33 (0)1 44 65 23 01
courriel : directeur@paris-lavillette.archi.fr
site : <http://www.paris-lavillette.archi.fr>

Direction

Directeur : Bruno MENGOLI
Directrice adjointe : Caroline LECOURTOIS
Secrétaire général : Paul ASTRUC
Responsable de la pédagogie : Catherine COMET
Président du CA : Bendicht WEBER

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 289 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : fin janvier / mi-avril
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 2 233
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 315
Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 262
HMONP : 206
Etudiants en mobilité à l'étranger 2012-2013 : 125

ENSA de Paris-la Villette - Entrée de l'école - Photo Jean-Marie Monthiers^o



L'ENSAPLV a été créée en 1969. Elle a pour vocation de former les acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace. Le projet pédagogique et scientifique de l'école, constamment réactualisé, a pour objectif de former des architectes dotés d'une compétence affirmée dans le domaine de la conception, capables d'exercer des missions diversifiées dans le domaine de l'architecture et du bâti, conscients des responsabilités éthiques et sociales qu'ils doivent assumer.

La formation à l'architecture est assurée par des équipes pluridisciplinaires comprenant des architectes praticiens pour l'enseignement du projet et des ingénieurs, sociologues, historiens, géographes, philosophes, juristes, plasticiens, photographes, cinéastes... pour les disciplines connexes. Un très large choix de matières est laissé aux étudiants, en particulier en second cycle, qui permet à chacun de définir de façon autonome le parcours qui lui semble le plus approprié à ses aspirations.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Paris-la Villette est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte :

Une double formation architecte ingénieur organisée conjointement avec l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP) et l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) est ouverte après sélection, dès la première année du premier cycle, aux étudiants titulaires d'un bac S avec mention après sélection et entretien.

A l'issue d'une formation de 7 ans (au lieu de 5), les étudiants obtiennent un double diplôme d'architecte diplômé d'Etat conférant le grade de master et d'ingénieur de l'ESTP ou de l'EIVP.

La formation HMONP

Dans le cadre du système LMD, un troisième cycle de formation d'une année conduit à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Master "Ergonomie, organisation et espaces du travail" : en partenariat avec l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne - recrutement : MI - accueil : 22 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation, organisée au sein du laboratoire espace travail (LET), est également ouverte à la formation continue, étalée sur deux années

► 3^e CYCLE

Un diplôme national de spécialisation et d'approfondissement en architecture - "DSA Architecture et projet urbain". Accueil : 90 étudiants - durée : 3 semestres (900 heures).

Accessible aux titulaires d'un diplôme d'Etat d'architecte, d'un master universitaire ou de titre équivalent et d'une expérience professionnelle, cette formation comprend trois thématiques :

- projet Urbain Métropolisation ;
- paysage ;
- métropoles de l'Arc Pacifique.

Les enseignements de cette formation croisant étude des conditions et logiques d'action relèvent du paysage, du développement, de l'environnement et plus généralement de la civilisation urbaine. Cette formation post-master développe l'ouverture internationale, l'approche comparative et l'interdisciplinarité pour former des professionnels en capacité de synthèses critiques comme de propositions prospectives.

DPEA "Architecture navale". Accueil : 60 étudiants - durée : 2 semestres (256 heures).

Accessible aux titulaires du diplôme d'Etat d'architecte ou d'ingénieur.

DPEA "Recherche en architecture". Durée : 340 heures

Accessible aux titulaires du diplôme d'Etat d'architecte ou de masters universitaires (mention bien ou très bien).

Le Doctorat en architecture.

L'ENSAPLV est associée à quatre écoles doctorales pour la délivrance du doctorat. La formation doctorale implique la participation du doctorant à trois types d'activités validées à hauteur de 60 ECTS par an, soit 180 ECTS sur les trois ans comme suit :

- les séminaires du directeur de recherche ou du laboratoire de rattachement ;
- les séminaires ou journées de l'Ecole Doctorale et les formations transversales ;
- des activités scientifiques extérieures.

Public concerné : être titulaire d'un diplôme de master ou d'un diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

La préparation au concours architecte-urbaniste de l'État.

cette formation continue prépare au concours national de recrutement des AUE organisé chaque année par ses ministères de tutelle et suivi d'une formation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées.

► RECHERCHE

Les laboratoires et équipes de recherche.

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans les six unités de recherche de l'ENSAPLV habilitées par le ministère de la culture et de la communication, et pour certaines d'entre elles par le CNRS.

● **AHTTEP : Groupe de Recherche Architecture Histoire Techniques Territoires Patrimoines.** Responsable : Karen Bowie.

Les recherches de l'équipe s'organisent autour de quatre axes thématiques. Deux sont "adossés" à des séminaires de master de l'ENSAPLV : l'histoire et les patrimoines de l'architecture, les techniques constructives, la représentation de l'architecture et sa médiation. Les articulations sont aussi importantes avec des thématiques du DSA "Projet Architectural et Urbain". Deux ont des liens forts avec ceux de l'UMR MCC/CNRS n° 3329 AUSser.

● **AMP : Architectures, Milieux, Paysages.** www.amp.archi.fr

Responsable : Yann Nussaume. Le travail de cette équipe vise à développer des connaissances nouvelles et une réflexion sur le devenir des lieux et des territoires en mutation, considérant le paysage et le milieu en lien avec l'architecture.

● **GERPHAU : Philosophie, Architecture, Urbain.**

www.gerphau.archi.fr. Responsable : Chris Younès. Il se positionne dans une dynamique d'interdisciplinarité, où les croisements de disciplines permettent d'élargir et repenser leurs champs propres de problématisation théorique et pratique. Laboratoire d'accueil de doctorants et masters (option recherche) des écoles d'architecture et des universités (IUP Paris XII Val de Marne / Ecole Doctorale EGEE, Université Paris 8 / Ecole Doctorale Pratiques et théories du sens, Université Jean Moulin Lyon III / Ecole Doctorale Philosophie - CRCI), il est situé à l'ENSAPLV, et dispose de deux antennes : à l'ENSACF qui anime également le Réseau Scientifique Thématique PhilAU, et à l'ENSALR.

● **LA/A : Laboratoire Architecture Anthropologie.** www.let.archi.fr

Responsable: Alessia de Biase. Le laboratoire développe ses recherches dans la perspective d'une anthropologie de la ville qui prend en considération la ville dans sa totalité d'individus, espace et temps.

● **LET : Laboratoire Espaces travail.** www.let.archi.fr

Responsable: Michaël Fenker. Le LET développe une approche qui privilégie l'étude des modes de pensée et d'action des différents groupes sociaux impliqués par la conception, la production et la gestion de l'espace construit et aménagé. Sa problématique insiste sur les jeux de représentations, de langages, de modèles ou de médiations qui s'y déploient. La notion de "travail d'architecture et d'urbanisme" cristallise les travaux actuels du laboratoire.

● **MAACC : Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception** est une équipe de l'UMR MAP 3495 CNRS/MCC (Modèles et simulations pour l'Architecture le Patrimoine). Responsable : François Guéna. Le programme de recherche de cette équipe pluridisciplinaire vise la production de connaissances sur l'activité cognitive de la conception architecturale et urbaine et sur les applications de l'informatique dans ce secteur.



École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais

Coordonnées

14 rue Bonaparte
75272 PARIS Cedex 06
Tél. : 33 (0)1 55 04 56 50
Fax : 33 (0)1 55 04 56 97
courriel : info@paris-malaquais.archi.fr
site : <http://www.paris-malaquais.archi.fr>

Direction

Directrice : Nasrine SERAJI
Secrétaire générale : Eliane BOHNERT
Directrice adjointe chargée de la pédagogie :
Sylvie ESCANDE
Directrice des études : Marguerite MOQUET
Présidente du CA par interim : Michèle CHAMPENOIS

Admission

Admissions en première année : 100 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février ou mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants en 2013-2014 : 915
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 59
Diplômés de fin d'études 2012-2013 : DEA : 128
HMONP : 91
Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an

Au cœur de Paris, sur la rive gauche de la Seine et face au musée du Louvre, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais partage avec l'École nationale supérieure des beaux-arts le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France.

Les activités pédagogiques de l'école se déploient également dans un édifice proche, rue Jacques Callot, construit en 1931 par l'architecte Roger-Henri Expert.

L'ENSAPM se définit comme une école ouverte, internationale, qui accueille des étudiants aux profils variés.

L'école offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture. Celle-ci ne se limite pas au seul projet d'édifice, elle embrasse l'aménagement des territoires, la rénovation urbaine, la conception des espaces publics, la réhabilitation des bâtiments, la recherche et la programmation. Les orientations de l'école soulignent le caractère intellectuel, artistique et technique de la formation et de l'exercice professionnel en architecture. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en respectant la nécessaire qualité et l'autonomie de ses enseignements théoriques.

ENSA de Paris-Malaquais - Escalier Melpomène,
accès au bâtiment Perret. Photo Jean-Marie Monthiers®



SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Paris-Malaquais est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Paris-Malaquais est associée à l'École Doctorale Ville, transports, territoires (Université de Paris-Est). Les doctorants en architecture sont encadrés dans ses laboratoires, l'école délivre, conjointement avec l'université Paris-Est, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

Les trois laboratoires œuvrent dans des champs différents. Leurs travaux, connaissances et compétences contribuent à la formation des futurs professionnels de la conception et de la maîtrise d'œuvre pour façonner l'environnement futur des citoyens.

● Laboratoire Architecture, culture et société (ACS).

Axes de recherche :

- généalogie et évolution de l'habitation ;
- architecture de l'habitation et les modes de vie d'aujourd'hui ;
- histoire de l'architecture du XX^e et du XXI^e siècle ;
- forme urbaine et conception architecturale ;
- architecture, culture, production intellectuelle.

● Laboratoire Géométrie, structure et architecture (GSA).

Axes de recherche :

- morphologie structurale et modélisation ;

- écoconstruction ;
- histoire de la construction ;
- expérimentation constructives.

● Laboratoire Infrastructure, architecture et territoire (LIAT).

Axes de recherche :

- théories et doctrines : la pensée des infrastructures et de l'équipement à grande échelle du territoire ;
- réalisations : effets urbains et paysagers des infrastructures. Analyse comparative internationale ;
- image, imaginaire, symbolique des infrastructures.

La cour du mûrier de l'ENSA de Paris-Malaquais -
Photo Jean-Marie Monthiers®





ENSA Paris-Val de Seine
Photo : Bertrand Miniou - Architecte Frédéric Borel

L'ENSA Paris-Val de Seine, créée en 2001, s'est installée en avril 2007 dans le nouveau quartier universitaire de Paris Rive Gauche (Paris XIII^e). L'école a été conçue par l'architecte Frédéric Borel, Grand Prix national de l'Architecture 2010.

Le programme pédagogique de l'ENSAPVS affirme la place essentielle de la démarche de projet dans l'enseignement de l'architecture. Il offre également à l'étudiant de deuxième cycle la possibilité de définir un parcours personnalisé parmi la diversité des enseignements proposés au sein de différents domaines d'études.

L'ENSAPVS participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

Coordonnées

3-15 quai Panhard-et-Levassor

75013 PARIS

Tél. : 33 (0)1 72 69 63 00

Fax : 33 (0)1 72 69 63 81

Courriel : benedicte.moreau@paris-valdeseine.archi.fr

site : <http://www.paris-valdeseine.archi.fr>

Direction

Directeur : Philippe BACH

Directrice adjointe : Evelyne BERGER

Directrice des études : Nathalie HEBREARD

Président du CA : Francis RAMBERT

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 300 étudiants

Modalités d'admission et pré-inscriptions :

consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA

Journées portes ouvertes : consulter site internet

Pré-inscriptions : avant mi-mars

Pour les étrangers hors UE : 15 nov. au 22 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 2 045

Nombre d'enseignants 2013-2014 : 247

Diplômés de fin d'études 2013 : DEA : 230

HMONP : 125

Etudiants en mobilité à l'étranger : 95/an

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA Paris-Val de Seine est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Le 2^e cycle est organisé en 4 domaines d'études : "Architecture - Ville - Paysage", "Matérialité de l'édifice. Forme, usages, techniques", "Réalités, temporalités, transformations", "Processus de conception. Pratiques en mutation".

Au cours de la formation initiale une initiation à la recherche est proposée. Elle conduit au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

FORMATIONS POST-DIPLÔME

Après l'obtention du DEA, les diplômés peuvent envisager plusieurs poursuites d'études : formation pour l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, master universitaire, diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture, doctorat.

Master "Aménagement, urbanisme et durabilité des territoires" (processus du master : études urbaines) : en partenariat avec l'Université Paris Ouest Nanterre- La Défense - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Ce master propose trois parcours professionnels : "Projet urbain et montage d'opérations", "Habitat et innovations", "Ville étalée et aménagement durable" ainsi qu'un parcours recherche : "Etudes urbaines", organisé en 2 itinéraires : "Nord" et "Sud".

Master "Histoire et civilisations comparées" : en partenariat avec l'université Paris-Diderot - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

La spécialité "Ville, architecture et patrimoine" comprend deux parcours professionnels : "Patrimoine technique, scientifique, naturel" et "Arts de l'Islam", et un parcours recherche : "Histoire et Architecture".

Master international de 2^{ème} niveau "Gestione del progetto complesso di architettura / Management du projet d'architecture complexe" master cohabilité ENSAPVS / Facoltà di Architettura dell' Università degli Studi di Roma "La Sapienza" - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Ouvert prioritairement aux titulaires d'un master ou d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur, mais aussi aux professionnels qui ont travaillé dans les domaines traités par le master (architectes, spécialistes de la ville, du périurbain, des questions environnementales et du développement durable).

L'enseignement est dispensé par les enseignants de La Sapienza et de l'ENSAPVS, des universités de Calabre, Barcelone et Hambourg.

▶ 3^e CYCLE

DOCTORAT

L'ENSA Paris-Val de Seine a contractualisé avec l'Ecole Doctorale 395 "Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent" rattachée à l'Université Paris Ouest Nanterre- La Défense et participe à l'encadrement doctoral.

Les liens avec l'Université Paris-Diderot se développent également.

▶ RECHERCHE

● **Le laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (LAVUE)***. www.lavue.cnrs.fr

Unité mixte de recherche n° 7218 du CNRS

Le LAVUE a été créé et habilité comme UMR par le CNRS en 2010. Il regroupe près de 300 membres de diverses disciplines (sociologues, architectes, géographes, urbanistes, philosophes, anthropologues et historiens), français et étrangers, dont 196 doctorants. Les travaux du LAVUE, présent dans 2 universités et 2 ENSA et regroupant 7 sites, portent sur les dynamiques de production et d'évolution des formes architecturales et urbaines ainsi que sur les rapports des citoyens à la ville (programmes : "mutations sociales, usages et politiques urbaines" ; "Villes, compétences, démocratie" ; "Articulation des échelles spatiales et temporelles

dans le contexte du développement durable" ; "Fringes et interfaces urbaines" - axes transversaux : "Architecture" ; "Ville et mondialisation" ; "Environnement").

Le LAVUE est rattaché à deux écoles doctorales :

L'Ecole Doctorale "Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent" n°395 de l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense et l'Ecole doctorale "Sciences sociales" n°401 de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

● **Le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH)***. www.crh.archi.fr
Le CRH, fondé en 1986, est une équipe de recherche de l'ENSA Paris-Val de Seine, membre de l'UMR LAVUE. Sa soixantaine de membres travaille sur la production et la gestion du cadre bâti, la qualification sociale des espaces urbains, les rapports habitat-ville-énergie ainsi que les enjeux propres aux espaces publics urbains. Ses manifestations scientifiques (séminaires, présentations d'ouvrages, colloques) et son centre de documentation sont ouverts aux enseignants et étudiants de l'Ecole.

● **L'Espace Virtuel de Conception Architecturale et Urbaine (EVCAU)***. www.evcau.archi.fr

Le laboratoire (30 membres) mène des recherches pluridisciplinaires selon deux modalités complémentaires : la formalisation, la modélisation et l'acquisition des connaissances architecturales et urbaines ainsi que leurs échanges ; l'expérimentation et l'évaluation des technologies numériques disponibles pour accompagner ces démarches.

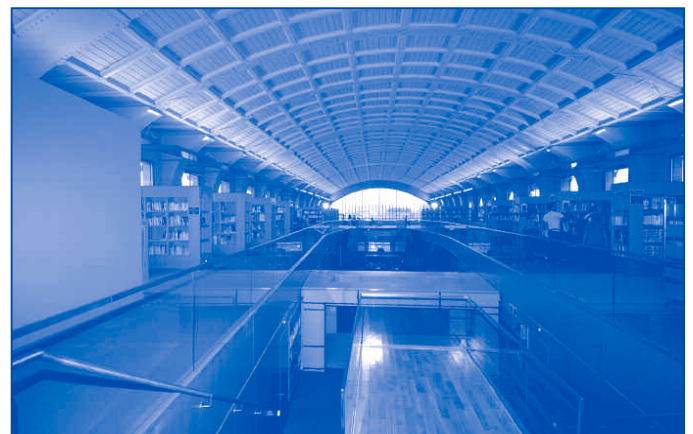
Elles portent sur trois domaines : la conception architecturale et urbaine, la connaissance des villes et de leurs dynamiques, le patrimoine architectural et urbain.

Ses travaux se déroulent pour beaucoup dans le cadre de partenariats avec l'Université Paris-Diderot : Pôle sciences de la ville, UMR ANHIMA, laboratoire ICT, ainsi que le Pôle image et l'UMR LADYSS.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.

ENSA Paris-Val de Seine - Bibliothèque

Photo : Bertrand Miniou - Architecte Frédéric Borel



énsa-v

école nationale supérieure
d'architecture de versailles

Coordonnées

Petites Ecuries du Roy
5 avenue de Sceaux - BP 20674
78006 VERSAILLES Cedex
Tél. : 33 (0)1 39 07 40 00
Fax : 33 (0)1 39 07 40 99
courriel : ensav@versailles.archi.fr
site : <http://www.versailles.archi.fr>

Direction

Directeur : Vincent MICHEL
Directrice adjointe : Amal LAHLOU
Président du CA : Djamel KLOUCHE

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 150 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : courant février
Pré-inscriptions : janvier à mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} décembre au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 :	1 187
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 :	74
Diplômés de fin d'études 2013 :	DEA : 174 HMONP : 64
Etudiants en mobilité à l'étranger :	60/an en séjour long

Parmi les six écoles de la région parisienne, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles occupe une situation géographique privilégiée au cœur de Versailles, face au château ; elle est proche de la capitale et de ses hauts lieux culturels, mais également du tissu urbain périphérique, limite entre l'urbanisation et le monde rural. Cette localisation permet d'ouvrir des champs d'investigation très divers en donnant accès autant à des sites urbains constitués, qu'à des sites en mutation profonde voire encore totalement vierges. L'école est située dans les bâtiments classés Monuments historiques de la Petite écurie du Roy et de la Maréchalerie sur le domaine du Château de Versailles. Résolument ouverte sur l'extérieur, l'école a constitué un solide réseau d'échanges internationaux mais aussi des partenariats avec des collectivités et des institutions territoriales, favorisant ainsi une pédagogie de projet diversifiée pour préparer les étudiants aux complexités de la société contemporaine.

Outre ses missions de formation, l'école participe à la diffusion de la culture architecturale et urbaine en publiant des ouvrages (revue, recueil annuel de travaux d'étudiants, FabricA) et en proposant des manifestations, expositions, conférences-débats, colloques, rencontres autour d'un livre. Lieu de réflexion sur les rapports entre art contemporain et architecture, le centre d'art "La Maréchalerie" présente trois expositions par an et organise des débats (cycle "Manèges").

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Versailles est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master 2 "Jardins historiques, patrimoine et paysage" :
cohabilité avec l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne -
recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou M2, diplômés
en paysage, génie civil et rural, histoire de l'art, géographie,
urbanisme - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an ou 3
semestres dans le cas d'un bi-cursus avec le diplôme
d'Etat d'architecte.



ENSA de Versailles - Photo Jean-Marie Monthiers

Jardins et paysages culturels constituent un patrimoine dont la spécificité est de mettre en oeuvre des matériaux vivants, des processus naturels et des pratiques humaines changeantes, dans des situations territoriales de plus en plus complexes. Ce master a pour objectif de former des acteurs capables d'intervenir, selon une perspective dynamique, critique et créative, sur des lieux qui requièrent, à la fois protection, restructuration et réinvention.

La pluridisciplinarité et l'appel aux experts les plus reconnus permettent à la pédagogie d'alterner les exposés théoriques, l'expérimentation sur le terrain, et l'expérience d'un travail en équipe au contact de professionnels.

Le master donne accès aux emplois proposés par les services de l'Etat et des collectivités locales, les agences d'architectes et de paysagistes, les bureaux d'ingénieurs. Il aide à élaborer des démarches professionnelles libérales originales ou à poursuivre des études dans le cadre de recherches universitaires.

Master 2 "Histoire culturelle et sociale de l'architecture et de ses territoires" : cohabilité avec l'Université Versailles-St-Quentin-en-Yvelines – recrutement : diplôme d'études en architecture ou MI en histoire, lettres ou sciences humaines – accueil : 25 étudiants – durée : 1 an. Il peut être suivi en parallèle avec la cinquième année d'architecture dans le cadre d'un bi-cursus.

Ce master s'adresse aux étudiants intéressés par l'histoire de l'architecture et des formes urbaines aux XIX^e et XX^e siècles. Il permet d'acquérir une culture dans ce domaine et de s'initier aux méthodes de la recherche. Il introduit à l'analyse des édifices et de la ville, à celle de leur expression formelle et de leurs implications culturelles, sociales et économiques. Il initie aux pratiques spécifiques à l'architecte et à l'historien d'art : le dessin et l'analyse descriptive. Ce master constitue un approfondissement de la formation reçue antérieurement dans le cadre d'études d'architecture, d'histoire, de sciences humaines ou de littérature. L'obtention du master de recherche permet l'inscription en doctorat en vue de la soutenance d'une thèse d'Histoire culturelle et sociale, mention architecture et formes urbaines.

Master "Construction durable et éco-quartiers" : cohabilité avec l'Université Versailles St Quentin en Yvelines – recrutement : MI avec pré-requis développement durable, école d'ingénieur ou MI géographie, économie, sociologie – accueil : 28 étudiants – durée : 1 an.

Ce master est une formation en alternance, interdisciplinaire, traitant de la problématique du développement durable avec une spécialisation dans trois branches : urbanisme, construction, exploitation.

Préparation au concours d'architecte urbaniste de l'Etat (AUE) – accueil : 20 stagiaires.

La préparation aux épreuves d'admissibilité se déroule sur 10 semaines, chaque vendredi. Le temps de la préparation, épreuves de concours blancs, corrections, et conférences est de 200 heures. Trois ou quatre samedis sont ensuite réservés aux élèves admissibles pour les préparer aux oraux.

▶ 3^e CYCLE

Doctorat

L'ENSA-V est associée à l'Ecole Doctorale ED 538 Culture, régulation, institution et territoire (CRIT). Le laboratoire de l'Ecole d'architecture de Versailles (LéaV) accueille et encadre les doctorants. L'école délivre conjointement avec l'Université de Versailles - Saint-Quentin en Yvelines le doctorat en architecture.

▶ RECHERCHE

● Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (LéaV)*.

Le LéaV a été constitué en 2009 par le regroupement volontaire de l'ensemble des enseignants impliqués dans la recherche et des chercheurs de l'ENSA-V dans une unité de recherche unique pluridisciplinaire.

Axes de recherche :

- énergie-climat-environnement ;
- métropolisation et développement territorial ;
- patrimoines et territoires ;
- les espaces et leur sens.

Deux actions transversales :

- art, architecture et nature ;
- les architectes et la fonction publique XIX^e et XX^e siècles.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.





Coordonnées

740 cours de la libération
CS7010933405 TALENCE Cedex
Tél. : 33 (0)5 57 35 11 00
Fax : 33 (0)5 56 37 03 23
courriel : ensapbx@bordeaux.archi.fr
site : <http://www.bordeaux.archi.fr>

Direction

Directeur : Martin CHÉNOT
Directeur adjoint : Philippe COUGRAND
Directrice des formations, adjointe au directeur :
Delphine GRAIL-DUMAS
Président du CA : Stéphane HIRSCHBERGER

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 110 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : janvier
Pré-inscriptions : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2014-2015 : 1050
Nombre d'enseignants hors vacances 2014-2015 : 41
Diplômés de fin d'études 2013-2014 :
DEA : 90
DEAA licence : 104
HMONP : 46
Étudiants en mobilité à l'étranger : 81/an

Formation de Paysagiste DPLG

Admissions en 1^{ère} année : 30 étudiants
Nombre d'étudiants 2014-2015 : 173
Recrutement : sur concours national après bac+2
Durée : 4 ans
Inscription au concours : janvier/mars
(www.versailles.ecole-paysage.fr)
Epreuves d'admissibilité : avril
Epreuves d'admission : juin
Diplômés de fin d'études 2013-2014 : 17
Nombre d'enseignants 2013-2014 : 8
Étudiants en mobilité à l'étranger : 11/an

Après avoir été créée en 1928 en centre-ville, la nouvelle école, conçue par Claude Ferret, s'est installée en 1973, en limite du domaine universitaire, en périphérie de Bordeaux.

L'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux forme des architectes et des paysagistes ayant la capacité d'évoluer dans un contexte professionnel en mutation, quels que soient l'objet, le cadre et l'échelle de leur intervention. L'ensapBx s'attache, au travers du croisement des formations architecture et paysage, à valoriser une culture commune du projet comme processus, enrichie par les apports de la recherche scientifique et l'expérience professionnelle des enseignants. Elle propose des parcours cohérents "à coloration" et développe une compétence de médiation où le "savoir coopérer" prend tout son sens, y compris à l'international.

L'ensap Bordeaux participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Bordeaux est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

● 4 domaines d'études au cours du 2^e cycle :

domaine A : architecture située ;
domaine B : architecture - ville- territoires ;

Photo ENSAP de Bordeaux



domaine C : concevoir et habiter l'architecture ;
domaine D : environnement, architecture et ville durable.

● **Parcours recherche**

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte de même que pour le diplôme de Paysagiste dplg avec une mention recherche.

● **Formations spécialisées**

1 - Masters universitaires (bac+5) co-habilités avec l'Université :

- **Master "Urba Sciences humaines et sociales", mention "Urbanisme et aménagement durables", Spécialité "Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage"**. Avec l'Université Bordeaux Montaigne.

- **Master "ACAU Sciences, Technologies, Santé", mention "Mécanique et ingénieries, spécialité génie civil, architecture et construction" - Parcours "Ambiances et confort pour l'architecture et l'urbanisme"** : Avec l'Université Bordeaux I.

2 - Masters universitaires (bac+5) en partenariat :

- **Master 2, "Sciences humaines et sociales", mention "Urbanisme et aménagement durables", spécialité "Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires"**. Avec l'Université Bordeaux Montaigne.

- **Master 2, "Développement culturel de la ville"**. Avec l'Université de La Rochelle.

- **Master 1 et 2, "Design : innovation, technologie, arts"**. Avec l'Université Bordeaux Montaigne.

▶ **3^e CYCLE**

Doctorat

Depuis 2008, l'école prépare un doctorat en architecture et en paysage (bac +8) en partenariat avec l'université et a accueilli à ce titre 15 doctorants durant l'année 2013/14 au sein des structures de recherche suivantes, habilitées par le ministère de la culture et de la communication :

PAVE - Profession Architecture Ville et Environnement

Directeur du laboratoire de recherche : Guy Tapie, HDR, docteur en sociologie, directeur de thèse dans le cadre de l'Ecole Doctorale (ED 303) des Sciences Sociales : Société, Santé, Décision - Université Victor Ségalen Bordeaux 2.
Champ : Espace, Profession et société.

GRECAU Bordeaux - Groupe de Recherche Environnement, Conception Architecturale et Urbaine

Responsable du site de Bordeaux : Catherine Sémidor, docteur ès sciences, directeur de thèse dans le cadre de l'Ecole Doctorale (ED209) des Sciences Physiques et de l'Ingénieur - Université Bordeaux I - champ : Qualité environnementale du cadre bâti et des espaces vécus.

CEPAGE - Centre de recherche sur l'histoire et la culture du Paysage

Responsable du CEPAGE : Serge Briffaud, docteur en histoire, co-directeur de thèse avec Bernard Davasse, docteur en géographie. Le CEPAGE est équipé d'accueil de l'Ecole Doctorale (ED 327) Temps Espaces Sociétés Cultures de l'Université de Toulouse 2.

▶ **RECHERCHE**

● **Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (CEPAGE)*.**

Axes de recherche :

- analyse des règles organisant l'évolution des paysages ;
- histoire et la sociologie des cultures paysagères.

● **Groupe d'étude de la ville régulière (GEVR)*.**

Axes de recherche :

- genèse du projet architectural et urbain ;
- genèse, mise en œuvre et réception du Mouvement moderne.

● **Profession architecture, ville, environnement (PAVE)*.**

Axes de recherche :

- professions du cadre de vie : compétences, dispositifs, identités, dynamiques ;
- espace des projets urbains et la problématique global/local ;
- habitat : pratiques et modes de production.

● **Groupe de recherche environnement, conception architecturale et urbaine (GRECAU)*.**

Axes de recherche :

- qualité environnementale et renouvellement urbain ;
- ambiances et confort des espaces construits ;
- concepts et méthodes pour le projet.

● **Architecture, recherche et pratique expérimentale à la grande échelle (ARPEGE)*.**

Axes de recherche :

- transmission et transfert, des savoirs théoriques aux méthodes contemporaines de projet ;
- mutations urbaines et stratégies, l'architecture de la grande échelle ;
- pratique et enseignement du projet, expérimenter et évaluer.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.



ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
SKOL TISAVOURIEZH BREIZH

Coordonnées

44 boulevard de Chézy - CS 16427
35064 RENNES
Tél. : 33 (0)2 99 29 68 00
Fax : 33 (0)2 99 30 42 49
courriel : ensab@rennes.archi.fr
site : <http://www.rennes.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-François ROULLIN
Secrétaire générale : Marie-Françoise NEVEU
Directeur adjoint, directeur des études,
de la recherche et des partenariats :
Christophe GRANGE
Président du CA : Philippe CHAIX

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 94 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : janvier/février/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2012-2013 : 609
Nombre d'enseignants hors vacances 2012-2013 : 35
Diplômés de fin d'études 2013 :
DEA : 90
HMONP : 60
Etudiants en mobilité à l'étranger : 41/an

Créée en 1905, l'école est installée depuis 1990 à proximité du centre-ville de Rennes et borde le canal d'Ille-et-Rance. Son architecte, Patrick Berger, Grand Prix national de l'architecture en 2004, a réhabilité et agrandi une ancienne manufacture construite en 1884.

Le programme pédagogique conforte les objectifs de la réforme LMD, notamment sur l'intervention des architectes dans des pratiques diversifiées, l'inscription dans le système universitaire européen, le développement durable et la prise en compte des risques majeurs et les contraintes liées à la maîtrise d'œuvre.

L'ENSAB développe en outre de nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur bretons et affirme une politique volontariste de coopérations avec les collectivités locales et territoriales.

L'ENSAB collabore avec les Universités de Rennes 1 et Rennes 2 dans le cadre de la recherche et du master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière, avec l'INSA et l'IUT dans le cadre de l'enseignement de la construction. Les axes du partenariat scientifique, pédagogique et technique s'articulent autour du concept de développement durable et portent sur les disciplines scientifiques et techniques des établissements. Les deux établissements s'associent lors de conférences ou autres manifestations en lien avec la thématique de la construction durable.

ENSA de Bretagne en bordure du canal d'Ille-et-Rance



Pour confronter les étudiants à des réalités professionnelles ou de terrain, des conventions sont signées avec des collectivités ou des organismes afin de travailler sur des enjeux d'aménagements concrets tels qu'ils se posent aux élus et acteurs publics. Des conventions ont ainsi été passées, ou sont en cours, avec les villes de Rennes, Saint-Brieuc, Vitré et Saint-Malo, le conseil général des Côtes d'Armor et celui du Morbihan, les directions départementales de l'équipement d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo, la société d'économie mixte Dinan Expansion, la SEM Territoires qui travaille dans l'agglomération rennaise.

Depuis vingt ans, l'ENSAB coopère avec la CAPEB (Confédération de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment) dans le cadre d'un séminaire de 4^{ème} année intitulé "Approche critique du patrimoine".

L'école se positionne ainsi comme centre de ressources et lieu d'expérimentation en partenariat avec les collectivités territoriales pour permettre aux enseignants, avec leurs étudiants, de travailler sur des projets architecturaux à partir de situations réelles.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Bretagne est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

► 3^e CYCLE

Doctorat

Le Groupe de recherche sur l'invention et l'évolution des formes (GRIEF) participe à l'encadrement de doctorants inscrits à l'université.

► RECHERCHE

● Groupe de recherche sur l'invention et l'évolution des formes (GRIEF)*.

Axes de recherche :

- processus d'analyse et de génération des formes ;
- ouvrages de génie civil et paysage ;
- processus d'hybridation ;
- forme et matière ;
- itinéraires urbains.

Le projet intitulé représentations et évolutions anciennes et actuelles, présenté par le GRIEF a été retenu dans le cadre de l'appel à projet de la Fondation de France pour 2013/2015.

Le projet de recherche " estuaires et énergies de marées" a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet du programme interdisciplinaire, penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie, Ignis Mutat Res pour 2013/2015.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.

ENSA de Bretagne : atelier





Coordonnées

71 boulevard Côte-Blatin
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 33 (0)4 73 34 71 50
Fax : 33 (0)4 73 34 71 69
courriel : eacf@clermont-fd.archi.fr
site : <http://www.clermont-fd.archi.fr>

Direction

Directrice : Agnès BARBIER
Secrétaire général : Alain FAYARD
Directeur des études et de la recherche :
Fabien JUBERTIE
Président du CA : Claude-Gilles DUSSAP

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 102 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions APB : fin janvier à fin mars
Pour les étrangers hors UE : jusqu'au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 527
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 21
Nombre d'enseignants associés 2013-2014 : 12
Nombre d'enseignants contractuels établissement : 61
Diplômés de fin d'études 2013 :
DEA : 52
HMONP : 25
Etudiants en mobilité à l'étranger : 32/an

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand emménagera en juillet 2015 dans l'ancien sanatorium Sabourin, au sein d'un quartier en pleine évolution. Ce bâtiment emblématique à l'architecture fonctionnaliste, posé en vigie sur les hauteurs de l'agglomération, renforcera son rayonnement interrégional et le développement de ses ambitions pédagogiques et de recherche.

En effet, aux portes du Massif central et de l'ensemble régional Rhône-alpin, l'école occupe une position privilégiée qui lui permet d'observer divers contextes spatiaux, permettant la prise en compte systématique des enjeux du développement durable.

Elle favorise la réflexion des étudiants sur des problématiques liées à la réhabilitation du patrimoine, à l'aménagement urbain et territorial, ou encore à la relation entre nature, ville et architecture, au travers notamment d'études et de projets effectués avec les collectivités, de voyages pédagogiques en France et à l'étranger, mais aussi d'ateliers internationaux abordant des sujets communs à tous sans négliger les spécificités de chacun.

L'Ecole s'est résolument engagée dans la recherche qu'elle souhaite développer dorénavant à travers la thématique "Marges et Transformations".

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Clermont-Ferrand est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Le cycle licence est construit dans une logique de progressivité permettant à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale reposant sur la compréhension de la pratique du projet architectural et urbain et des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles. L'accent est particulièrement mis sur une pédagogie favorisant les transversalités disciplinaires afin d'enrichir les réflexions nécessaires à l'élaboration du projet.



Le cycle master repose sur la diversité de ses trois domaines d'études dont les questionnements explorent essentiellement :

- les enjeux environnementaux liés à la conception architecturale (DE ETEH, Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités) ;
- les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation, de la reconstruction de la mémoire collective (DE METAPHAUR, MEMOIRE des Techniques de l'Architecture du Patrimoine HABITÉ Urbain et Rural) ;
- l'entrelacement des échelles géographique, urbaine, architecturale et constructive afin que soient mises en évidence les continuités et les ruptures qui structurent les milieux habités, entre nature et culture (DE EVAN, Entre Ville Architecture et Nature).

Par ailleurs, l'école encourage ses étudiants à suivre une année de mobilité (ERASMUS ou à l'international). Cette ouverture est associée à un apprentissage obligatoire des langues vivantes (Anglais, Espagnol, Allemand) pour tous les étudiants et à une présentation d'une certification en langues.

Double diplôme architecte/ingénieur et ingénieur/architecte :

L'ENSACF et Polytech' Clermont-Ferrand proposent la préparation au double diplôme architecte et ingénieur permettant aux étudiants titulaires d'un bac scientifique l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte et du diplôme d'ingénieur Génie civil en 7 années d'études.

Les étudiants inscrits en cycle licence suivent, en parallèle de leur cursus en architecture, des enseignements complémentaires dans des disciplines scientifiques sur la base du programme pédagogique de mathématiques et de résistance des matériaux du diplôme universitaire de technologie option génie civil. En cycle master, les étudiants suivent des enseignements organisés par Polytech' Clermont dans le cadre de la 1^{ère} année du cycle d'ingénieur. Les étudiants de l'ENSACF ayant validé l'ensemble des enseignements complémentaires de licence et de master sont admis sur titre en deuxième année d'études d'ingénieur dans l'option "structures et ouvrages" du département génie civil.

Master Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et leur territoires (STRATAM) : en partenariat avec l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand.

L'objectif est de donner aux étudiants la possibilité d'élargir le regard qu'ils portent sur l'objet d'étude "territoires ruraux", d'acquérir des compétences dans le domaine de l'aménagement fondées sur une culture et des pratiques architecturales et de répondre aux besoins exprimés par les responsables des collectivités territoriales liés aux organismes urbains. Il s'agit de former des spécialistes de l'aide à la décision auprès des acteurs de l'aménagement des collectivités concernés.

▶ 3^e CYCLE

La mise en place d'une convention avec l'Ecole Doctorale LSHS (Lettres, Sciences Humaines et Sociales), ED 370, de l'Université Blaise Pascal permet aux étudiants de l'ENSACF de préparer un doctorat en architecture au sein d'un laboratoire relevant de cette Ecole Doctorale. L'accueil des étudiants de l'ENSACF au sein des laboratoires est assuré par les enseignants-chercheurs HDR qui réalisent l'encadrement pédagogique et scientifique des thèses. Une co-direction est assurée par les enseignants de l'ENSACF.

Ils bénéficient également d'un plan de formation, préparé au terme d'un entretien avec la direction de l'Ecole Doctorale, en cohérence avec leur parcours universitaire, leur situation professionnelle, leur projet de thèse et leur planning prévisionnel.

▶ RECHERCHE

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche "marges et transformations" fédératrice aux trois domaines d'études et champs disciplinaires de l'Ecole.

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) "archi philo" et ERPS (Espace Rural et Projet Spatial) ou bien encore le réseau en cours de constitution "Architecture, Patrimoine, Création".

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'Ecole Doctorale "Lettres, Sciences humaines et Sociales" (ED n°370) ainsi qu'auprès de la maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'Ecole est partenaire.



Coordonnées

60 avenue de Constantine
CS 12636 - 38036 GRENOBLE Cedex 02
Tél. : 33 (0)4 76 69 83 00
Fax : 33 (0)4 76 69 83 38
courriel : prenom.nom@grenoble.archi.fr
site : <http://www.grenoble.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Michel KNOP
Secrétaire Générale : Lucie SCOTET
Président du CA : Marcus ZEPF

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 152 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions post-bac : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} décembre au 20 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 1004
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 50
Diplômés de fin d'études 2013 : DEA : 124
HMONP : 142
Etudiants en mobilité à l'étranger : 62/an



Créée en 1927 et après avoir occupé des locaux en centre ville, l'ENSAG se situe dans un bâtiment livré en 1978, conçu et construit par les architectes Roland Simounet et Michel Charmont dans le quartier de la Villeneuve de Grenoble. Des travaux d'extension et de restructuration ont été conduits par l'agence Félix-Faure / Macary / Page en 1998 et 2003, permettant l'évolution de l'établissement. Le bâtiment a été labellisé Patrimoine du XX^e siècle en 2012.

L'ENSAG est une école plurielle ancrée dans son territoire et ouverte à l'international, pionnière en matière d'expérimentation et de recherche en architecture, en lien avec le monde de l'innovation, de l'industrie et les milieux universitaires.

Elle offre aux étudiants un enseignement alliant théorie, pratique et expérimentation en privilégiant les problématiques de la culture constructive, la maîtrise des ambiances, la pensée et le projet de territoire. Elle a fait de la mobilité étudiante une de ses priorités : avec plus de cinquante accords de coopération universitaire, elle permet à ses étudiants de passer au moins un semestre à l'étranger et d'accueillir une part importante d'étudiants étrangers.

Cette dimension internationale s'affirme également par son appartenance à l'agence universitaire de la francophonie, à l'association européenne des écoles d'architecture et au réseau des écoles d'architecture françaises, d'Europe centrale et orientale, par la direction du réseau international Ambiances et le portage d'une chaire Unesco Architecture de terre, cultures constructives et développement durable.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Grenoble est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

L'école dispense un enseignement continu et progressif en 1^{er} cycle puis propose à ses étudiants d'individualiser leurs parcours en 2^{ème} cycle.

Au sein du 2^{ème} cycle, 6 thématiques qui s'adossent aux laboratoires et équipes de recherche :

- les pensées du projet : l'architecture comme discipline ;
- architecture entre usages et paysages urbains ;
- architecture et cultures constructives ;
- édification, grands territoires, villes ;
- architecture, ambiances, culture numérique ;
- architecture, paysages, montagne ;

Une initiation à la recherche au cours de la formation initiale conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

En plus des diplômes de 1^{er} et 2^{ème} cycle, de la formation HMONP, l'ENSAG délivre :

Master Sciences du territoire - Formation cohabilité avec l'Université de Grenoble - recrutement M1 ou M2 - durée 1 ou 2 ans. Il comprend trois spécialités :

- maîtrise d'ouvrage et management du patrimoine bâti (MOBAT) ;
- urbanisme et projet urbain ;
- urbanisme, habitat et coopération internationale.

DPEA Design pour l'architecture - recrutement M1 ou M2 ou post-diplôme d'Etat d'architecte - durée 1 ou 2 ans. L'enjeu est de construire une double culture d'architecte et de designer.

Trois domaines d'activité sont abordés :

- conception de mobilier, gestion des ambiances et de l'enveloppe interne des bâtiments ;
- aménagement des espaces publics ;
- design de produit.

► 3^e CYCLE

Doctorat

Fort de sa tradition de recherche, l'ENSAG offre aux étudiants la possibilité de poursuivre un 3^{ème} cycle d'études doctorales dans l'un de ses laboratoires et au sein de l'Ecole Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire de l'Université de Grenoble. Elle compte 42 doctorants en 2013.

Formations post diplôme

Le DPEA "Poscarbone" : "Architecture & ingénierie des territoires post carbone" - projet pour 2014-2015 - Formation commune ENSAG, INPG (Institut polytechnique de Grenoble), Université de Grenoble - Recrutement : diplômés d'Etat d'architecte, HMONP, diplôme d'ingénieur, master d'université - durée 1 an - Objectifs : proposer une spécialisation dans le domaine du développement et de la gestion de projets inscrits dans le cadre de la transition énergétique réunissant architectes, ingénieurs et urbanistes. Apprendre à créer les inventions et les innovations indispensables qui s'imposent à l'échelle des territoires dans les secteurs de l'architecture, du bâtiment, de la construction ou de l'urbanisme.

Le DSA "Architecture et patrimoine (architecture de terre)" - recrutement architecte et ingénieur - durée 2 ans - Objectifs : acquérir les connaissances scientifiques et techniques sur le

matériau terre, la maîtrise des processus de production et des techniques de mise en œuvre (projet de développement de l'habitat économique, de préservation du patrimoine ou d'habitat à forte qualité environnementale).

Le DSA "Architecture et risques majeurs" avec l'ENSA de Paris-Belleville porteur et les Grands Ateliers - Objectifs : préparer les architectes à prendre en compte les risques majeurs à toutes les étapes de leur intervention : dans le cadre de projets nouveaux, pour réduire la vulnérabilité de l'existant, dans la gestion de crise et la reconstruction.

► RECHERCHE

Quatre unités de recherche dont un laboratoire d'excellence confèrent à l'ENSAG une reconnaissance nationale, européenne et internationale dans différents domaines :

● **Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON)***. Il est associé au Cerma de l'ENSA de Nantes pour former l'UMR "Ambiances architecturales et urbaines" du CNRS.

Axes de recherche :

- effets sonores en milieu urbain ;
- lumière urbaine naturelle et artificielle ;
- construction sensible de l'espace public ;
- prévention sécuritaire dans les chantiers du bâtiment.

● **Le laboratoire "Architecture, Environnement et Cultures Constructives" (AE&CC)*** unité de recherche lauréate d'un LABEX délivré dans le cadre des investissements d'avenir, seul Labex porté par un établissement d'enseignement supérieur sous tutelle du MCC. Elle regroupe les laboratoires CRATerre et Cultures Constructives depuis 2011.

Axes de recherche :

- matières, matériaux et techniques de construction pour innover et agir en faveur du développement durable ;
- cultures constructives et patrimoine mondial ;
- ressources naturelles, environnement et habitat économique ;
- une approche de l'acte constructif comme fait culturel où la notion d'expérimentation occupe le centre de cette problématique.

● **Le laboratoire des métiers de l'histoire de l'architecture (MHA)***.

Axes de recherche :

- l'histoire et la construction de la pensée architecturale ;
- l'histoire et les nouveaux outils du projet à l'échelle du territoire, de la ville et de l'édifice.

● **Architecture, paysage, montagne (APM)***.

Axe de recherche :

- la montagne au XX^e siècle : les enjeux pour les territoires de montagne, entre la protection de l'environnement et les objectifs d'amélioration des conditions de vie des sociétés locales.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.

ens{ap}^{Lille} architecture & paysage

Coordonnées

2 rue Verte - Quartier de l'Hôtel de Ville
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
Tél. : 33 (0)3 20 61 95 50
Fax : 33 (0)3 20 61 95 51
courriel : ensap@lille.archi.fr
site : <http://www.lille.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Marc ZURETTI
Directrice adjointe : Michèle DARD
Directeur des études : Etienne GUSTIN
Président du CA : François ANDRIEUX

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 130 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 742
en architecture : 658
en paysage : 94
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 55
Diplômés de fin d'études 2012-2013 : DEA : 69
HMONP : 17
Etudiants en mobilité à l'étranger : 40/an

Formation de paysagiste DPLG

Accueil : 31 étudiants
Recrutement : sur concours national après bac+2
Durée : 4 ans
Inscription au concours commun,
(Bordeaux, Lille et Versailles) : janvier/mars,
(www.versailles.ecole-paysage.fr)
Epreuves d'admissibilité : avril
Epreuves d'admission : juin
Diplômés en 2012-2013 : 19

Cycle initial en Paysage

admissions sur dossier : 15 étudiants/an

L'école de Lille prépare aux deux diplômes d'architecte et de paysagiste, et les étudiants des deux cursus partagent des enseignements communs tout en acquérant des compétences spécifiques complémentaires, à caractère scientifique, culturel ou technique. Ce rapprochement entre l'architecture et le paysage ouvre des synergies nouvelles et multiples, élaborées à tous niveaux : étudiants, enseignants, chercheurs, associations...

A partir de savoirs rigoureux et scientifiques qu'elle fait évoluer par la recherche, l'école forme aux métiers de la conception intéressant l'architecture, le paysage et la ville. Les problématiques et enjeux contemporains sont abordés au travers de quatre domaines d'étude dans lesquels les étudiants composent leur parcours en cycle de master : "Conception et approche de la complexité", "Histoire théories, projets", "Matérialité, culture et pensée constructive" et "Territoires en mutations et contextes métropolitains".

Leur initiation à la recherche pourra les conduire à poursuivre une formation doctorale au sein de notre laboratoire et des séances du séminaire doctoral, fréquentées aussi par des chercheurs et doctorants de Lille 1, de Lille 3, du Fresnoy etc. Implantée à Villeneuve d'Ascq, au cœur d'une métropole créative en pleine mutation, l'école s'ancre dans l'Eurorégion Lille-Courtrai-Tournai et cette position transfrontalière la tourne naturellement vers l'international par des coopérations pédagogiques, des projets scientifiques communs, des voyages d'études...

800 étudiants viennent ainsi de la France entière, d'Europe et de quelques pays étrangers, en particulier le Canada et le Brésil ; plusieurs dizaines d'élèves ingénieurs d'HEI y sont également accueillis pour leurs ateliers de projet et une partie de leurs cours.

Encourageant l'innovation pédagogique par des modes ouverts, le co-design et des approches transdisciplinaires, L'ENSAPL est également engagée dans une dynamique de projets, parmi lesquels la constitution, avec les milieux professionnels, d'une matériauthèque liée à son grand Atelier Echelle.1 et la création d'un atelier de prototypage et d'un Fab Lab, en lien avec d'autres acteurs de la métropole lilloise. Ouverte sur le monde, l'école entend être un acteur de la culture architecturale, urbaine et paysagère par ses actions de diffusion : cycle annuel de conférences, publications, expositions, colloques et journées d'études... souvent montées en coopération avec la Maison de l'architecture et de la ville, les CAUE.

Membre de l'Université de Lille comme de la CRGE conférence régionale des grandes écoles, membre associé de la ComUE Université de Lille Nord de France, l'ENSAP de Lille s'est liée à de nombreux partenaires : conseil régional NPC, conseil général 59, Lille-Métropole, métropole de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, SPL Euralille, SEM ville renouvelée, chambre de commerce et d'industrie, fondation Leroy-Merlin, Plaine-image, palais des Beaux-Arts de Lille, LAM, Lille 3000, mission du bassin minier...

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Lille est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Le cycle de Licence est organisé sur la base d'une articulation transversale entre les modules d'enseignement et les ateliers de projets. Après une première année d'initiation et d'apprentissage, le parcours aborde progressivement différents thèmes : méthode de conception sur un petit équipement, en lien avec un bâtiment existant (adaptation et extension) (S3), méthode de conception de logements individuels ou superposés (S4), la ville et l'urbain (S5) et projet de synthèse (S6).

Le cycle de master est, pour sa part, structuré par les quatre domaines d'étude et d'approfondissement qui fédèrent les travaux du laboratoire de recherche de l'école :

- 1- Conception architecturale et approche de la complexité ;
- 2- Histoire, théories, projets ;
- 3- Territoires en mutation et situations métropolitaines ;
- 4- Matérialité, culture et pensée constructives.

Photos ENSAP de Lille



Chacun de ces domaines comporte des séminaires de recherche qui, placés sous la direction d'enseignants-chercheurs, permet l'accès à la formation doctorale

► 3^e CYCLE

Le doctorat en architecture

Il peut être encadré, au sein du laboratoire de l'école, par l'un de ses membres, professeur titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR). L'élaboration de la thèse s'effectue principalement au sein de deux Ecoles Doctorales du Pôle de recherche de l'Université Lille Nord de France : l'EDSHS (Sciences de l'Homme et de la Société ; convention de co-délivrance de diplôme) et l'ED SESAM (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management ; entente de co-direction).

► RECHERCHE

● Le laboratoire Conception - Territoire - Histoire (LACTH)*.

Ainsi constitué, le LACTH a une vocation pluridisciplinaire. Sa réflexion est fédérée par un questionnement commun sur la complexité des objets, des formes et des discours constitutifs de l'architecture et de la ville contemporaine. Ses recherches sont par ailleurs développées suivant quatre domaines spécifiques : Conception, Histoire, Territoire et Matérialité. Les travaux et projets, les collaborations et contrats de recherche du LACTH se développent dans le cadre scientifique ouvert par les récentes réformes universitaires. La mise en synergie de ses moyens intellectuels pluridisciplinaires en direction des jeunes chercheurs a comme finalité la formation par la recherche, ouvrant à des doctorats, et particulier celui d'architecture, ainsi que des HDR. Projets de recherche actuels : En Marge : étude des paysages et de la biodiversité le long des infrastructures de l'Eurométropole ; Santé, obésité et cuisine ; Pièces intermédiaires : amélioration des performances énergétiques dans le parc social du bassin minier ; Aménité des lieux hospitaliers et efficacité des soins ; Rénovation urbaine de la Cité de l'Etoile à Bobigny : étude patrimoniale....

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

Coordonnées

3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 VAULX-EN-VELIN Cedex
Tél. : 33 (0)4 78 79 50 50
Fax : 33 (0)4 78 80 40 68
courriel : ensal@lyon.archi.fr
site : <http://www.lyon.archi.fr>

Direction

Directrice : Nathalie MEZUREUX
Directeur des études
et des formations : en attente
Directeur de la Recherche
et des Partenariats : Luc BOUSQUET
Secrétaire général : Jean-François AGIER
Président du CA : Claude HOURCADE

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 115 étudiants
Modalités d'admissibilité : résultats aux
épreuves du français au baccalauréat
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février/mars
Admission Post-Bac (1^{ère} année) : 20 janv. au 20 mars
Dossier admission préalable (Campus France) :
1^{er} au 31 janvier
Admission par équivalence : fin mars

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 :	874
Nombre d'enseignants titulaires 2013-2014 :	45
Diplômés de fin d'études 2013 :	DEA : 110
	HMONP : 78
Etudiants en mobilité à l'étranger 2013-2014 :	53
Étudiants étrangers en mobilité à l'ENSAL 2013-2014 :	41

L'ENSAL est membre associé de la COMUE (communauté d'Universités et d'Établissements). Elle s'inscrit également dans un réseau de partenariats dense et diversifié, notamment celui des trois écoles de la région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble et Saint-Étienne). Des échanges se nouent autour de programmes d'actions pédagogiques, culturelles ou professionnelles (expositions, séminaires, observatoire de l'insertion professionnelle) et confortent la mise en réseau des laboratoires de recherche. Du fait de leur proximité, les Grands Ateliers sont un des lieux privilégiés de rencontre pour les enseignants et les chercheurs, qui viennent y partager leurs expériences, tant en termes de pédagogie que de recherche.

Le bâtiment de l'ENSAL, conçu par Françoise-Hélène Jourda et Gilles Perraudin, diplômés de l'école de Lyon, a reçu la mention spéciale de l'Équerre d'argent.

L'école est installée depuis 1987 sur le même campus que l'École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE).

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Lyon est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Co-constructions disciplinaires et expérimentations spatiales en premier cycle (licence)

Séjours d'expérimentations spatiales constructives aux Grands Ateliers.

Voyages pédagogiques et workshops in situ (Nîmes, Nice, La Tourette, La fête des Lumières...).

Enseignements mêlant les publics de la formation initiale, de la formation professionnelle continue et du double cursus architecte ingénieur.

Parcours personnel sur trois semestres avec des options d'ouverture (histoire du paysage, analyse urbaine, philosophie pour l'architecture...).

Préparation à une certification en langue étrangère de niveau B1.

Domaines d'étude proposés en master

Histoire et patrimoine - Architecture, formes, transformations (conduit au PFE) - Ambiances architecturales, cultures constructives et éco-habitat (conduit au PFE) - Stratégies et pratiques architecturales avancées (conduit au PFE) - Architecture, villes, périphéries (conduit au PFE) - La fabrique *in situ* - Architecture, processus et pratiques de l'innovation - Concevoir pour construire éthique et technique - Matérialité en projet (conduit au PFE).

Double cursus Ingénieur Architecte et Architecte Ingénieur

: en partenariat avec l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), l'Ecole centrale de Lyon et l'institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA), l'ENSAL a mis en place un double cursus qui permet à des étudiants ingénieurs et à des étudiants architectes d'obtenir les diplômes d'Etat d'architecte et d'ingénieur en 7 ans. (http://www.lyon.archi.fr/double_cursus.html)

Ingénieur-Architecte : recrutement : 1^{ère} année d'école d'ingénieur - accueil : 30 élèves ingénieurs - durée des études pour obtenir le Diplôme d'Etudes en Architecture et en Ingénierie (DEAI) : 3 ans.

L'obtention du DEAI permet aux ingénieurs diplômés d'intégrer une ENSA en première année de master et ainsi d'obtenir le diplôme d'Etat d'architecte à l'issue des deux années du master.

Architecte-Ingénieur : recrutement : 3^{ème} année du cycle licence après une préparation spécifique (maths et physique) en L1 et L2 - accueil : 30 élèves architectes - durée des études en école d'ingénieur : 3 ans.

Une fois diplômés (d'Etat d'architecte), ils peuvent intégrer une école d'ingénieur diplômé pour obtenir un diplôme d'ingénieur en deux ans.

Formation professionnelle continue : accueil : 20 stagiaires par promotion.

L'ENSAL propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architectes qui souhaitent obtenir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les ans. Les cours sont dispensés le vendredi et le samedi - durée du cursus : 4 ans.

Architecture et ingénierie intégrant la rénovation écologique du bâti existant (RENEC)

Accueil : 25 stagiaires. Durée : 27 jours.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSAL est associée à l'Ecole Doctorale n°483 : histoire, géographie, aménagement, urbanisme, architecture archéologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie.

Elle co-délivre avec l'Université Lyon 2, établissement porteur de l'ED, le doctorat en architecture. Les étudiants doctorants sont inscrits à l'Université de Lyon et encadrés par des professeurs habilités à diriger des recherches (HDR) accrédités par l'ED 483. Pour travailler, les étudiants sont hébergés dans l'une des deux unités de recherche portées par l'école.

► RECHERCHE

Laboratoires hébergés dans l'école

● Lyon Architectural and Urban REsearch (LAURE)*.

Une nouvelle équipe de recherche implantée à l'ENSAL et reconnue par le BRAUP prend la suite du LAF (laboratoire d'analyse des formes). Cette équipe a vocation à regrouper la majorité des chercheurs de l'ENSAL sur quatre entrées thématiques, "héritages et durabilité", "penser les transitions techniques : performances et significations", "dispositifs relationnels et participatifs" et "environnements habités et métropolisation". Elle intégrera au premier janvier 2015 l'UMR 5600 CNRS Environnement, Ville, Société (EVS).

● Modèles et simulation pour l'Architecture et le Patrimoine (MAP-ARIA, FRE-CNRS/MCC 3495)*.

L'équipe Aria est une des 4 équipes composant l'unité mixte, répartie sur plusieurs ENSA (Nancy, Lyon, Paris et Marseille).

Axes de recherche :

- processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ;
- outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice : opérabilité, enseignabilité ;
- acquisition, détection, analyse.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.



École
Nationale
Supérieure
d'Architecture
de Marseille



Coordonnées

184 avenue de Luminy
Case 924
13288 MARSEILLE Cedex 09
Tél. : 33 (0)4 91 82 71 00
Fax : 33 (0)4 91 82 71 80
courriel : direction@marseille.archi.fr
site : <http://www.marseille.archi.fr>

Direction

Directrice :	Marielle RICHE
Secrétaire général :	Noël FORNARI
Directrice des études :	Corinne GUEZ
Président du CA :	José MORALES

Admission

Admissions en 1 ^{ère} année :	175 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :	
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA	
Journées portes ouvertes :	février ou mars
Pour les étrangers hors UE :	décembre/janvier
Pré-inscriptions :	mars/avril

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 :	1 082
Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 :	58,5
Diplômés de fin d'études 2013 :	122
DEA :	91
Doctorants :	12
HMONP :	74
Etudiants en mobilité à l'étranger :	50/an

Ettablissement public d'enseignement supérieur et de recherche, l'ENSA-Marseille assume l'ensemble des missions dévolues aux 20 écoles d'architecture placées sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication, de la formation initiale à l'échange des savoirs et pratiques au sein de la scientifique et culturelle internationale.

L'ENSA-Marseille est la seule école d'architecture de la grande région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et de la région Corse, qui compte plus de 5 millions d'habitants. Elle a donc pour ambition de former des architectes capables de répondre à l'ensemble de la demande sociale, d'origine publique ou privée, de grande envergure ou modeste. L'exercice de la profession d'architecte s'étend de la pratique libérale du projet architectural et urbain jusqu'aux nombreux métiers auxquels les études d'architecte peuvent conduire dans les domaines aussi variés que l'urbanisme, la programmation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'exploitation des bâtiments, le traitement du patrimoine, la recherche architecturale et urbaine, l'enseignement.

L'école considère que l'intervention d'architectes dans ces différents métiers participe de la nécessaire sensibilisation des décideurs à l'architecture.

L'ENSA-Marseille veut former des architectes qui soient à l'écoute de ces grands enjeux contemporains, y compris dans leur dimension sociale, et capables d'être une force de propositions dans les différents champs de la pratique architecturale.

L'ENSA-Marseille vise à développer et à promouvoir un enseignement en phase avec les enjeux régionaux, mais aussi centré sur un contexte euro-méditerranéen particulièrement riche et attractif, en s'appuyant sur ses acteurs professionnels, ses chercheurs et ses institutions.

Pour autant, tout en s'appuyant sur la réalité régionale, elle embrasse toute la problématique architecturale d'aujourd'hui et accueille des étudiants de toutes les régions françaises et de près d'une cinquantaine de pays étrangers.

Avec L'Ecole nationale supérieure du paysage et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, l'ENSA-Marseille construit l'Institut méditerranéen de la ville et du territoire (IMVT), réseau d'enseignement supérieur et de recherche.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Marseille est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte

En partenariat avec le département de génie civil de Poly-tech' Marseille, école d'ingénieurs rattachée à Aix-Marseille-Université, l'ENSA-Marseille a mis en place un double cursus qui permet à des étudiants ingénieurs de devenir ingénieur-architecte et à des étudiants architectes de devenir architecte-ingénieur sur une durée d'études de sept années.

Les cinq premières années permettent de valider le diplôme principal ainsi que les trois premières années du diplôme secondaire, tandis que les deux dernières années sont entièrement dédiées à l'obtention du diplôme secondaire. Seuls les étudiants titulaires d'un bac scientifique peuvent s'inscrire dans ce programme.

Initiation à la recherche

L'ENSA-Marseille propose, en 2^e cycle, une initiation à la recherche au cours de la formation initiale, qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Formation professionnelle continue

L'ENSA-Marseille propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte.

Le recrutement a lieu tous les 2 ans.

► 3^e CYCLE

DPEA "Construction parasismique"

L'ENSA-Marseille, en association avec l'ENSA de Paris-Belleville dans le cadre du DSA "architecture et risques majeurs", propose à des architectes ou à des ingénieurs cette formation d'une année. L'emploi du temps est compatible avec une activité professionnelle.

L'objectif de ce DPEA est la formation d'experts, capables de concevoir et réaliser des bâtiments pouvant résister aux séismes majeurs, de poser un diagnostic de vulnérabilité et à la réhabilitation parasismique, de dialoguer avec les sismologues, géotechniciens et spécialistes de l'ingénierie parasismique.

Doctorat en architecture

L'ENSA de Marseille est associée à l'Ecole Doctorale "Espaces, cultures, sociétés", d'Aix-Marseille-Université.

Elle inscrit des doctorants en architecture encadrés dans ses laboratoires et délivre, conjointement avec Aix-Marseille-Université, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

● **Laboratoire architecture bioclimatique et construction parasismique (ABC)*.**

Axes de recherche :

- conception architecturale et urbaine et facteurs climatiques (contrôle des ambiances) ;
- conception et risques sismiques.

● **Investigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales (INAMA)*.**

Axes de recherche :

- approche historique et morphologique des évolutions urbaines ;
- histoire de l'architecture dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Méditerranée à l'époque contemporaine.

● **Interdisciplinarité et innovations technologiques pour l'art, l'architecture et l'ingénierie (INSARTIS)*.**

Axes de recherche :

- les nouvelles pratiques du projet, outils et modes de communication ;
- qualité architecturale et projet : fondements, expérimentations et applications.

● **Groupe de recherche pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme (MAP-GAMSAU, UMR CNRS/MCC MAP)*.**

Axes de recherche :

Outils numériques et patrimoine architectural :

- numérisation 3D des monuments français ;
- modèles informationnels 2D/3D pour l'analyse et la représentation spatiotemporelle des évolutions du bâti ;
- recherche-développement sur des vecteurs d'acquisition de données 3D à très basse altitude.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.

ENSA de Marseille





École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier

Coordonnées

179 rue de l'Espérou
34093 MONTPELLIER Cedex 05
Tél. : 33 (0)4 67 91 89 89
Fax : 33 (0)4 67 91 89 59
courriel : communication@montpellier.archi.fr
site : <http://www.montpellier.archi.fr>

Direction

Directeur : Alain DEREY
Directrice adjointe : Christine BEAUVALLET
Directrice des études : Brigitte MIAS
Président du CA : Alain DAGUERRE DE HUREAUX

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 150 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : mai
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 897
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 55
Diplômés de fin d'études 2013 :
DEA : 89
HMONP : 29
Etudiants en en mobilité à l'étranger : 66/an
Etudiants en échange 2013-2014 : 42

Antenne de la Réunion (voir page 59)

Directeur : Pierre ROSIER
Angle des rues du 20-décembre-1848
et de Cherbourg - BP 306 - 97827 Le Port Cedex
LA REUNION
Tél. : 33 02 62 45 71 70
Fax : 33 02 62 42 18 51

Profil de l'antenne (1^{er} cycle)

Admissions en 1^{ère} année : 42 étudiants
Nombre d'étudiants 2013-2014 : 110
Nombre d'enseignants 2013-2014 : 34
dont 3 maître-assistants associés

Montpellier est une grande ville universitaire qui dispose d'un environnement culturel et d'un patrimoine ancien et contemporain particulièrement riche. L'école d'architecture est implantée à proximité du campus universitaire des sciences et des lettres. Construite en 1976, elle a fait l'objet d'une extension très importante en 2003, puis d'une mise aux normes d'accessibilité en 2013.

L'ENSAM est la seule école d'architecture présente en département d'outre-mer, par le biais d'une antenne pédagogique sur l'île de La Réunion, depuis 1988. Celle-ci est installée dans des locaux partagés avec l'école supérieure d'art de La Réunion. Elle accueille des étudiants des trois années du cycle Licence.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Montpellier est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Formation professionnelle continue - examens d'admissibilité : mai - juin 2012 - Accueil : 10 à 20 stagiaires par promotion - durée : 4 ans.

ENSA de Montpellier



L'ENSA de Montpellier propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des personnes en activité justifiant d'une expérience professionnelle antérieure dans le domaine de l'architecture qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte.

Le recrutement a lieu tous les 3 ans : la dernière session s'est ouverte à la rentrée 2012. Les cours ont lieu une semaine par mois de septembre à juin.

DPEA "Construire en milieu tropical" - à l'antenne de La Réunion - recrutement : DEA ou diplôme d'ingénieurs, master universitaire - accueil : 20 étudiants maximum - durée : 1 an.

Cette formation a pour but l'acquisition des savoirs relatifs à la construction environnementale en milieu tropical, afin de concilier l'architecture à l'histoire de chaque zone climatique tropicale, la ville et la préservation de la biodiversité, la recherche de l'esthétisme et la préservation des cadres de vie, les risques naturels et les conditions exceptionnelles pour les nouvelles énergies, la maîtrise de l'énergie et la spécificité des sites insulaires.

Master "Management des projets urbains durables" - cohabilité avec l'Université de Nîmes, en partenariat avec celle-ci et l'Ecole des mines d'Alès. Celui-ci se déroule en deux ans. Il est accessible, soit aux étudiants titulaires d'une licence, soit aux étudiants ayant obtenu le DEA et souhaitant se spécialiser, soit à des professionnels dans le cadre de la formation continue.

Cette formation a pour objectif la préparation aux métiers de l'urbanisme pratiqués par les institutions publiques (collectivités territoriales, EPCI...) et leurs partenaires publics et privés (SEM, Agences et bureaux d'étude...), ainsi que la préparation aux concours de l'administration territoriale (ingénieur, attaché), comme au recrutement par les organisations et sociétés privées ou para-publiques. Le master vise l'affirmation et l'identification du métier de manager de projet.

Selon leur parcours initial (Licence ou double parcours, par exemple en architecture), et en fonction de leurs choix, les titulaires du master pourront se tourner, outre la mise en œuvre des projets urbains (management, coordination, animation) vers l'un des métiers suivants :

- l'analyse et la prospective des territoires ;
- la conception urbaine tant dans son volet "programmation urbaine" que "composition spatiale" (pour les architectes, principalement) ;
- la production d'opérations urbaines (pilotage, direction et suivi).

► 3^e CYCLE

Doctorat

L'ENSA de Montpellier est associée aux Ecoles Doctorales 58 (Langues, littérature et civilisations) et 60 (Territoires, Temps, Sociétés et Développement) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 pour délivrer le doctorat en architecture. Une convention est

également signée avec l'Ecole Doctorale 166 (I2S / Information, Structures, Systèmes) de l'université Montpellier 2 pour délivrer le doctorat mention "architecture" adossée à la spécialité "Mécanique et génie civil".

► RECHERCHE

Le laboratoire LIFAM (Laboratoire Innovation Formes Architectures Milieux), unité de recherche de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier reconnue par le bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la culture et de la communication, a été créé en février 2013, à l'issue de la restructuration de FRILab (Fédération des recherches interdisciplinaires des laboratoires de recherche de l'ENSAM).

● **FRILab**, Fédération des Recherches Interdisciplinaires des Laboratoires de recherche de l'ENSAM, unité de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier reconnue par le bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la culture et de la communication, s'est transformée en février 2013, en laboratoire LIFAM (Laboratoire Innovation Formes Architectures Milieux) au sein de l'ENSAM.

Ce laboratoire se décline sous 3 axes de recherche :

- axe 1 - "Formes : du concept à la fabrication" ;
- axe 2 - "Territoires, urbanités, paysages" ;
- axe 3 - "Arts et architecture : histoire et théorie".

Ces axes de recherche sont en lien avec les domaines thématiques (dits de recherche) et des domaines d'études (dits de studio), dispensés en master, afin de faire dialoguer pratique et théorie autour d'une analyse critique contextualisée de l'architecture et de la pensée du projet.

Le LIFAM contribue à la création, à la diffusion et à la valorisation de connaissances et d'expérimentations nouvelles, ainsi qu'à la formation doctorale par l'intermédiaire de ses partenariats avec les Ecoles Doctorales des Universités de Montpellier 1-2 et de Montpellier 3. Il assure le lien entre la recherche et les formations de l'établissement.

Le LIFAM a vocation à encadrer ou à co-encadrer des doctorats et à conclure de nouvelles conventions avec d'autres entités universitaires, notamment dans le cadre du PRES transformé en COMUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements) par la loi du 22 juillet 2013.

Le LIFAM regroupe 14 enseignants docteurs de l'ENSAM et 8 doctorants sont inscrits au sein du laboratoire au cours de l'année universitaire 2013-2014.

Le LIFAM programme chaque année des colloques, des journées d'étude et des cycles de conférences. Une sélection des travaux de recherche est publiée aux Éditions de l'Espérou, structure éditoriale de l'ENSAM dont les ouvrages sont diffusés par l'intermédiaire des PULM (Presses Universitaires de la Méditerranée).



Coordonnées

2 rue Bastien-Lepage - BP 40435
54001 NANCY Cedex
Tél. : 33 (0)3 83 30 81 00
Fax : 33 (0)3 83 30 81 30
courriel : ensa@nancy.archi.fr
site : <http://www.nancy.archi.fr>

Direction

Directeur : Lorenzo DIEZ
Directrice adjointe : Bernadette CLAVEL
Directrice de la recherche
et des métiers : Sophie CHABOT
Directeur des études : Eric VION
Présidente du CA : Francine AUBRY-BEGIN

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février/mars
Pré-inscriptions : février/mars
Pour les étrangers hors UE : mi décembre à mi janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 735
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 38
Diplômés de fin d'études 2013 : DEA : 86
HMONP : 34
Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui est l'œuvre de l'architecte suisse de renommée internationale Livio Vacchini. Premier édifice du quartier Rives-de-Meurthe imaginé par Alexandre Chemetoff, l'école bénéficie d'une situation urbaine exceptionnelle au bord du canal de la Marne au Rhin face à la ville ancienne.

Ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco, berceau de la famille Prouvé, Nancy abrite un patrimoine architectural et urbain remarquable. Elle forme avec Metz, où s'est implanté le centre Pompidou, œuvre de l'architecte japonais Shigeru Ban, une grande région urbaine particulièrement dynamique et dotée d'un large réseau d'enseignement supérieur regroupé au sein de l'Université de Lorraine.

Seule école d'architecture de la Lorraine, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui a très tôt développé des relations étroites avec les différents partenaires de la région. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un réseau de partenariat dense et diversifié notamment avec l'Université de Lorraine et l'école d'art de Nancy.

L'école est impliquée dans de nombreux échanges internationaux, et workshop et invite chaque année des architectes de renommée mondiale pour une semaine intensive de projet. Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école permet l'acquisition des "savoir-faire de l'architecte" et ouvre aux différentes pratiques : architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Nancy est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 2^e CYCLE

Les étudiants du deuxième cycle peuvent suivre des parcours particuliers en sciences, histoire ou philosophie qui permettent l'obtention d'une mention recherche. Plusieurs formations de spécialités de masters peuvent être suivies en parallèle avec la seconde année du cycle ou après le diplôme d'Etat d'architecte.

● **Master “Design global, spécialité Verre, Design, Architecture (VDA)”** : en partenariat avec l’institut national polytechnique de Lorraine (INPL) et le centre européen de recherches et de formation aux arts verriers (CERFAV) – recrutement : M1 ou M2 accueil : 20 étudiants – durée : 1 an. Cette formation permet la sensibilisation, la réflexion et la formation intellectuelle dans l’application du matériau verre en architecture. Elle permet l’accès à une expérience et à un contact avec une pratique concrète et l’actualisation du concept de design appliqué à ce matériau. Elle fait une large place à l’étude de ses propriétés (techniques, thermiques, plastiques, comportements), son cycle de vie, ses dimensions historique, culturelle et sociale. Elle est ouverte à la formation continue.

● **Master “Design global”, spécialité “Architecture Modélisation Environnement (AME)”** : en partenariat avec l’Université de Lorraine, l’institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA) – recrutement : M1 ou M2 – accueil : 20 étudiants – durée : 1 an. Dans un contexte de modification de l’activité architecturale et de l’ingénierie qui lui est associée, cette spécialité de master vise à la maîtrise de la complexité des systèmes d’informations et de décisions engendrées par l’évolution des pratiques relatives au bâtiment et des méthodes de conception. Elle permet d’enrichir les connaissances dans le domaine des outils informatiques associés à des pratiques de conception architecturale durables. Cette formation comporte un parcours recherche.

● **Master “Génie Civil”, spécialité “Architecture Bois et Construction (ABC)”** : en partenariat avec Nancy Université et l’ENSA de Strasbourg – recrutement : M1 ou M2 – accueil : 25 étudiants – durée : 1 an. L’utilisation du matériau bois dans la construction d’ouvrages durables est l’objectif de cette formation dispensée dans les locaux de l’Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) à Epinal et réservée en priorité aux architectes, aux étudiants en architecture et aux élèves ingénieurs. Les cours sont assurés par des professionnels de la construction, des architectes, des experts et des enseignants des trois écoles partenaires.

● **Master “Proj & Ter”, spécialité “Villes et Territoires en Transformation (VTT)”** : en partenariat avec l’Université de Lorraine – recrutement : M1 ou M2 – accueil : 25 étudiants. Le master “Proj&Ter” propose une spécialisation en ingénierie urbaine permettant d’appréhender le territoire urbain dans toutes ses dimensions. A l’interface de l’ingé-

nerie, du management et de l’urbanisme, la spécialité prépare à la conduite de projets urbains qui confrontent une multitude de savoirs, de savoir-faire et d’acteurs.

▶ **3^e CYCLE**

Doctorat

Des doctorants sont accueillis et encadrés dans les deux laboratoires de l’école. En sciences au centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) et en histoire de l’architecture au laboratoire d’histoire de l’architecture (LHAC). Le CRAI est rattaché à l’Ecole Doctorale ED 77 Informatique, automatique, électronique et mathématique (IAM Lorraine Université Henri Poincaré Nancy I).

▶ **RECHERCHE**

● **Laboratoire d’histoire de l’architecture (LHAC)*.**

Axes de recherche :

- histoire de l’architecture contemporaine en France : théories et pratiques, œuvres, parcours, tendances, monographies d’édifices et d’architectes ;
- ville, architecture, territoire, environnement : compositions, transformations et redéfinitions de la matérialité, des dispositifs et des usages ;
- les mondes de l’architecture : cultures professionnelles, circulation des savoirs, corpus et formations.

● **Centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) (FRE CNRS/MCC Modèles et simulations pour l’architecture, l’urbanisme et le paysage [MAP])*.**

Axe de recherche :

- modèles, méthodes et outils pour l’étude du bâti patrimonial ;
- modèles et environnements numériques pour la conception en architecture.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.

École d’architecture de Nancy au bord du canal de la Marne au Rhin.



ensanantes

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

Coordonnées

6 quai François Mitterrand
BP 16202
44262 NANTES Cedex 02
Tél. : 33 (0)2 40 16 01 21
Fax : 33 (0)2 40 59 16 70
courriel : ensan@nantes.archi.fr
site : <http://www.nantes.archi.fr>

Direction

Directeur : Christian DAUTEL
Directrice adjointe : Laudia HENRECH
Président du CA : Thierry LAFONT

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 150 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : 31 janvier
Pré-inscriptions : février/avril
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 872
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 47
Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 106
HMONP : 43
Etudiants en mobilité à l'étranger en 2013 : 72

ENSA de Nantes - Photos Jean-Marie Monthiers[©]



L'école d'architecture s'inscrit dans le campus métropolitain nantais au cœur du Quartier de la Création. L'adossement à un environnement académique et professionnel riche invite l'école à concevoir son projet d'établissement en articulant différents domaines, avec l'idée d'anticiper les compétences élargies voire en devenir des métiers de l'architecture.

La collaboration active avec d'autres partenaires, en particulier, l'Ecole centrale de Nantes et l'Ecole de management Audiencia Nantes, réunies au sein d'une alliance stratégique, marque cette volonté de croiser les enseignements et la recherche, laissant ainsi une large part à l'expérimentation et à l'innovation.

L'offre de formation traduit cette stratégie d'élargissement : outre les diplômes d'architecte et une préparation à l'HMONP, l'Ensa Nantes propose un diplôme de double cursus architecte-ingénieur / ingénieur-architecte. L'établissement offre deux autres formations diplômantes propres à l'école : un DPEA "scénographe" et un DPEA "architecture navale". Il propose également 2 masters co-habilités : "villes et territoires", "Sciences et techniques des environnements urbains". L'ensemble de cette offre diversifiée est en cohérence avec la pédagogie de l'école, pensée à partir des enjeux scientifiques et des axes de recherche de l'établissement : "ambiances architecturales et urbaines, sciences sociales et politiques, scénographie, recherche en création". Ces orientations traduisent l'ambition de l'Ensa Nantes de proposer à nos étudiants des parcours multiples et qualifiants.

Enfin, l'architecture de l'école conçue par Anne Lacaton et Jean Philippe Vassal représente un dispositif technique, esthétique et pédagogique exemplaire pour questionner le "faire école aujourd'hui" dans le contexte économique et culturel contemporain.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Nantes est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

DEEA - DEA

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Mobilité internationale

La mobilité internationale soit sous forme d'échanges soit à travers la participation à des actions avec des établissements partenaires est inscrite dans le parcours de l'étudiant en cycle licence et en cycle master. Des studios de projet sont proposés en langue anglaise.

Double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes - recrutement : bac - accueil : 20 étudiants - durée : 5 + 2 ans. L'ENSA de Nantes offre la possibilité aux étudiants de suivre un **double cursus architecte-ingénieur** à partir de la rentrée 2008. Le recrutement s'effectue après un bac scientifique. Dès la 3^e année, suite à la période de préparation aux disciplines de base (matières scientifiques pour les uns, initiation au projet pour les autres), les élèves suivent un enseignement ciblé dans l'établissement d'accueil. A partir de la 1^{ère} année du deuxième cycle en architecture, les étudiants sont inscrits à l'Ecole centrale où ils suivent les trois années qu'ils terminent par un travail de fin d'études. Un cursus symétrique est prévu pour les élèves ingénieurs.

Formation professionnelle continue : accueil : 18 stagiaires par promotion.

L'ENSA de Nantes propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert aux professionnels pouvant justifier d'une expérience antérieure dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace, dont au moins 3 années de collaboration en partenariat direct avec un architecte et qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans : la prochaine session s'ouvrira à la rentrée 2015. Les cours ont lieu deux jours consécutifs tous les 15 jours ainsi qu'une semaine intensive consacrée au voyage obligatoire au cours du second semestre. Ce rythme est maintenu pendant 3 ans. La 4^{ème} année, la promotion rejoint la formation initiale ; le rythme est alors d'un à deux jours par semaine.

Formation tout au long de la vie : Pôle Atlantique, multiples formations RT2012, BIM (building information modeling), accessibilité, habitat participatif <http://www.urcaue-paysdelaloire.com>

DPEA "Scénographie" - recrutement : bac+3 - accueil : 15 étudiants - durée : 3 ans.

L'enseignement de la scénographie a pour objectif de former à une profession dans toutes ses spécialités (spectacles, événements, expositions, aménagement urbain). Il se fonde sur les bases théoriques et pratiques, méthodologiques et critiques dans la continuité du processus de conception jusqu'à la réalisation. La 3^e année comprend un stage de 6 à 9 mois.

DPEA "Architecture navale" : recrutement : diplôme d'architecte ou d'ingénieur - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an (voir aussi école de Paris-La Villette).

Cette formation développe la synergie architecture-ingénierie dans le cadre de l'architecture navale. Elle met l'accent sur l'ouverture, la pluridisciplinarité, la gestion de projet et d'évolutions innovantes. Elle forme des praticiens directement employables dans les domaines maritime, fluvial, plaisance, transport et aménagement portuaire. Il s'agit d'une formation intensive exigeant un investissement total de l'étudiant(e) ; en contrepartie, ce DPEA est hautement professionnalisant, ses diplômés bénéficiant d'un taux de placement élevé.

Master "Urbanisme, aménagement et politiques urbaines", spécialité "villes et territoires ; politiques et pratiques de l'urbanisme" : en partenariat avec l'Université de Nantes et la faculté de droit, géographie et sciences politiques - recrutement : MI ou M2 - accueil : 36 étudiants.

Cette formation prépare à la diversité des métiers de l'urbanisme les plus novateurs dans les champs de l'extension et du renouvellement urbain, de la gestion durable des ensembles existants (Histoire et théories de l'urbanisme et de l'aménagement, dynamiques et recompositions territoriales contemporaines, aménagement et développement durable des territoires, urbanisme opérationnel). Un stage de trois mois minimum est obligatoire.

Master "Sciences et techniques des environnements urbains ; 3 spécialités : "Atmosphère, eau et environnement urbain, ambiances et formes urbaines, ville et énergie" : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes, l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes, l'université de Nantes - recrutement : M2 - accueil : 45 étudiants (15 par spécialité). Les trois spécialités de ce master s'articulent autour d'un tronc commun présentant une vision de la problématique environnementale de la ville permettant de former des spécialistes de la question urbaine, de constituer un vivier d'étudiants pour les thèses de doctorat et le recrutement de chercheurs et d'enseignants chercheurs au sein des laboratoires de l'Institut de recherche en sciences et techniques de la ville (IRSTV).

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture :

Les deux laboratoires de recherche de l'Ensa Nantes permettent l'encadrement de doctorat : soit au sein de l'Ecole Doctorale SPIGA (Sciences pour l'Ingénieur, Géosciences, Architecture), soit au sein de l'Ecole Doctorale DEGEST (SHS), ces périmètres d'ED étant en voie de reconfiguration. En Juin 2014, l'ensa Nantes dispose de 5 enseignants-chercheurs titulaires d'HDR.

► RECHERCHE

Les laboratoires CERMA (Centre de Recherche Méthodologique d'Architecture) intégrant l'ancienne équipe GERSA (Groupe d'Etude et de Recherche Scénologiques en Architecture), membre de l'UMR CNRS 1563 "Ambiances" et le laboratoire LAUA (Langages, Actions Urbaines, Altérités), habilité par le ministère de la culture et de la communication ont décidé de se regrouper pour former un laboratoire unique, composante nantaise de l'UMR CNRS 1563. Cette recomposition met au premier plan les ambiances architecturales et urbaines ainsi que la fabrique de la ville. Cette nouvelle unité remplacera les précédents laboratoires au 01/01/2016. L'ensemble représente aujourd'hui 30 chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche et 15 doctorants. La recherche architecturale et urbaine nantaise publie la revue Lieux Communs. Elle est aussi l'un des principaux acteurs de la revue Ambiances.



École
nationale supérieure
d'architecture
de Normandie

Coordonnées

27 rue Lucien Fromage - BP 04
76161 DARNETAL Cedex
Tél. : 33 (0)2 32 83 42 00
Fax : 33 (0)2 32 83 42 10
courriel : ecole@rouen.archi.fr
site : <http://www.rouen.archi.fr>

Direction

Directrice : Fabienne FENDRICH
Directeur adjoint : Philippe LEPORCHER
Directeur des études, formations et recherche :
Paul SORIANO
Présidente du CA : Danièle CARRICABURU

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : jusqu'au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 650
Nombre d'enseignants hors vacances 2013-2014 : 55
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 87
HMONP : 22
Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an

Située sur la commune de Darnétal près de Rouen (76), l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie s'est installée en 1984 dans une ancienne fabrique de bretelles élastiques, usine témoin de l'architecture de la fin du XIX^e siècle, au cœur d'un parc de 2,5 hectares caractéristique du modèle paysager. Après la réhabilitation réalisée par les architectes Patrice Mottini et Pierre Dufflo, l'école offre aujourd'hui 5000 m² de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture. Au confluent de cinq départements et de deux régions, Basse et Haute Normandie, l'ENSA Normandie bénéficie, à une heure de Paris, du rayonnement de la capitale et des qualités de vie de la région normande.

Son insertion aux plans local, régional et national est probablement à l'origine de son identité très spécifique : son attachement à analyser les mutations contemporaines en formant des professionnels réactifs et aptes à appréhender les nouveaux enjeux de la diversification des métiers de l'architecture, et sa volonté de s'ancrer dans une problématique contextuelle par la requalification des sites de friches urbaines, industrielles et portuaires.

Renforcée par son intégration comme membre à part entière de la ComUE Normandie-Université, elle bénéficie d'un rayonnement important au niveau de l'enseignement supérieur. Son classement parmi les 100 premières écoles d'architecture européennes lui confère une réelle attractivité (DOMUS 100).

Des conventions d'échanges pédagogiques avec de nombreuses écoles d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine lui donnent également une dimension internationale.

Photo ENSA Normandie



L'ENSA Normandie participe au programme "Égalité des chances" en partenariat avec la fondation "Culture et diversité" et l'inspection académique et ainsi prépare les jeunes à leur entrée dans l'enseignement supérieur et les accompagne par un système de tutorat après leur intégration. La participation aux dispositifs pédagogiques Architecture en classe, au collège et au lycée, Voyage en ville vise à informer et sensibiliser les lycéens sur les métiers et études d'architecture.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA Normandie est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master "Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien (DRAQ)" : en partenariat avec l'Université du Havre - recrutement : architecte ou diplôme scientifique bac+4 minimum - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Le master "Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien" est une spécialisation scientifique axée sur l'analyse du bâtiment, ancien ou contemporain, et le projet de réhabilitation architectural et technique. C'est une formation au diagnostic, aux pathologies du bâtiment et à la recherche de réponses architecturales et techniques, dans le cadre de la notion de développement durable.

Ce master, est délivré en co-habilitation par l'Université du Havre et l'ENSA Normandie.

Master "Architecture filière Paysage"

Né de l'association de l'ENSA Normandie (responsable scientifique), l'ENSA Toulouse, l'ENSAP Bordeaux, du département d'architecture de l'Université de Hanoï au Vietnam, et accrédité par l'agence universitaire de la francophonie (AUF), le master d'architecture filière paysage a pour objectif de former des étudiants en architecture au domaine du paysage.

Master MUD (master professionnel urbanisme durable) en collaboration avec l'Université de Caen, Basse-Normandie.

► HMONP

La philosophie générale de la formation à l'ENSA Normandie se caractérise par une démarche de questionnements, réflexive et prospective vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre, elle a également été pensée en fonction de la spécificité du métier d'architecte, à savoir la pratique, ou plutôt les pratiques, de conception.

La formation cherche à répondre à un double objectif : prendre en compte l'évolution de la profession d'architecte, aujourd'hui plus diversifiée et ouverte sur l'espace européen et permettre aux ADE d'endosser les "responsabilités personnelles" du maître d'œuvre, telles qu'elles sont définies par la loi de 1977 (cf. articles 1, 7 et 11 de l'arrêté du 20 juillet 2005). La formation comprend 6 mois de mise en situation professionnelle à temps plein et 150 h d'enseignements théoriques et pratiques complémentaires.

► FORMATION CONTINUE

Pôle de formation continue créé en 2009 par l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie, la maison de l'architecture de Haute Normandie et le conseil régional de l'ordre des architectes de Haute Normandie, sous l'égide de la DRAC, le CREPA Normandie développe un programme d'actions avec les professionnels de l'architecture du cadre bâti et du cadre de vie.

► RECHERCHE

L'école, si elle n'abrite pas à ce jour de structure de recherche autonome, compte en son sein de nombreux chercheurs, docteurs et doctorants.

● **GRF ATE Normandie** (groupe de recherche en formation Architecture, Territoire, Environnement Normandie), coordonné autour de quatre axes principaux de recherche :

1. **Architecture, Art, Cinéma** (mutations actuelles des modes de perception, de formalisation et de production de la pensée spatialisante) ;
2. **Architecture, Environnement, Cultures constructives** (compréhension des interactions existantes entre les phénomènes physiques, la perception sensible et la qualité d'usage des espaces construits) ;
3. **Observatoire de la métropole normande** (observation et compréhension d'un développement territorial régulé par de permanents conflits d'échelles) ;
4. **Patrimoines du XX^e siècle** (observation et analyse des processus de construction de "l'obsolescence" des édifices bâtis du XX^e siècle, entraînant mutations dénaturations et démolitions de ce patrimoine).



école nationale
supérieure
d'architecture
de saint-étienne

Coordonnées

1 rue Buisson - BP 94
42003 SAINT-ÉTIENNE Cedex 01
Tél. : 33 (0)4 77 42 35 42
Fax : 33 (0)4 77 42 35 40
courriel : ease@st-etienne.archi.fr
site : <http://www.st-etienne.archi.fr>

Direction

Directeur :	Jacques PORTE
Secrétaire générale :	Catherine SKRZAT
Directeur des études :	Benoît DESJEUX
Directeur de la recherche :	Jean-Luc BAYARD
Présidente du CA :	Léla BENCHARIF

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 85 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Capacité d'accueil d'étudiants :	520
Nombre d'étudiants 2012-2013 :	500
Nombre d'enseignants hors vacances 2012-2013 :	26
Diplômés de fin d'études 2012-2013 :	69
	HMONP : 28
Etudiants en mobilité à l'étranger :	38/an

L'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE) accueille environ 500 étudiants. Elle délivre le diplôme d'études en architecture, le diplôme d'Etat d'architecte valant grade de master, l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre et le master professionnel "Espaces publics" en partenariat avec l'École supérieure d'art et de design et l'Université Jean Monet de Saint-Étienne.

L'ENSASE collabore avec les écoles d'architecture de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand, et développe des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur du pôle stéphanois et avec la Cité du design. Elle est membre fondateur des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, membre de l'alliance des Grandes écoles Rhône-Alpes Auvergne (AGERA), de l'association européenne des écoles d'architecture (AEEA). Elle bénéficie du soutien de la région Rhône-Alpes et collabore régulièrement avec les collectivités locales (collectivités de l'agglomération stéphanoise, villes du bassin du Rhône, parcs naturels régionaux ...). En matière de relations internationales, l'ENSASE a signé plus de 30 conventions d'échange.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSASE est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

L'ENSASE a été créée en 1971 au début du phénomène de "déindustrialisation" de l'agglomération stéphanoise. Ce contexte de mutation urbaine et de reconversion de l'héritage industriel sont à l'origine de ses spécificités pédagogiques :

- la pensée constructive pour intervenir sur le réel ;
- le développement spatial responsable ;
- la créativité et le design comme moteurs de développement ;
- le vivre ensemble comme base de toute aventure collective.

Les diplômés de l'ENSASE acquièrent des savoirs techniques, des compétences spécifiques et éthiques qui sont reconnues par les milieux professionnels. Sa pédagogie rentre en résonance avec les enjeux de société, l'histoire et la pensée constructive. La conception architecturale et urbaine se construisent à partir de problématiques liées à la transformation du réel, la maîtrise technique et matérielle. Le "projet architectural et urbain" s'inscrit ainsi dans un processus et développe chez les futurs architectes une attitude responsable.

Le programme pédagogique de l'ENSASE propose une progressivité des enseignements et s'ouvre à divers champs professionnels. Le cycle de master propose 4 domaines d'études :

"Matérialités contemporaines, art, paysage". Ce domaine s'investit dans le monde réel et le renouvellement de la pensée architecturale en écho aux mutations techniques, sociales, économiques et culturelles. Il reconsidère les notions intrinsèques et traditionnelles de l'architecture tels que densité, échelle, lieu, limite, forme, composition, figure, identité et s'ouvre à de nouvelles notions telles que : flux, ambiance, paysage, mouvement, ambiguïté, ubiquité, instabilité, phénoménologie.

"Architecture, urbanisme, territoires" offre un point de vue sur la dimension territoriale de l'architecture : le contexte du projet d'architecture ou l'objet du projet urbain. Ville, cadre bâti ou architecture sont considérés comme prescripteur de modes de vie et de formes d'urbanisation et sont abordés dans leur dimension historique, temporelle et sociale.

"Formes, architecture, milieux". L'espace d'architecture est au cœur des relations entre formes, architecture et milieux. Ce domaine d'études aborde de grands projets dans les villes européennes, puis des projets d'actualité sur le territoire, l'indispensable approche technique et écologique de l'architecture est d'abord nourrie par le sens premier de l'espace.

"Habitat, Culture, Environnement". Ce domaine propose d'acquérir les compétences et l'expertise nécessaires à la pratique du projet architectural et urbain, en explorant les problématiques liées à l'habitat dans la société contemporaine. L'habitat ne peut se penser qu'en relation étroite à une culture le mode "d'habiter" appelle nécessairement un projet social, ainsi que la définition de conditions sociétales. L'habitat est dans sa structure, constitutif des territoires. Il exprime dans son organisation spatiale et par l'usage qu'il sert, le sens et l'identité d'un corps social.

Le master "Espace public, design, architecture, pratiques" est co-accrédité par l'Ecole supérieure d'art et de design et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Ce master est encadré par des enseignants, chercheurs et praticiens. Il est ouvert aux sociologues, designers et architectes et permet également à des étudiants de divers horizons disciplinaires de travailler ensemble. Il offre une formation professionnelle qui s'appuie sur une pluridisciplinarité des enseignements (architecture, Art, design, sociologie). Il ouvre ainsi le champ d'exploration, de réflexion et d'application aux étudiants qui souhaitent participer à la fabrication et à la gestion de l'espace public.

► RECHERCHE

L'ENSASE intègre les problématiques liées à l'apprentissage de la recherche et aux activités de recherche dans son projet d'établissement. L'initiation à la recherche scientifique est enseignée à tous les étudiants dès le premier cycle, puis elle s'intensifie en cycle de master. Les objectifs de ce parcours "recherche" est de permettre à l'étudiant d'acquérir des méthodologies propres aux travaux de recherche, de définir une problématique et rédiger un mémoire permettant de faire preuve d'un esprit de synthèse.

L'ENSASE a créé un groupe de recherche en formation (GRF) dont les axes de recherche sont en lien avec la pédagogie des 4 domaines d'études précédemment cités. Ce groupe de recherche vise à regrouper des enseignants et chercheurs de différentes disciplines dans le cadre d'une approche transdisciplinaire de l'architecture autour de l'intitulé "Transformation(s)".

L'ENSA vue de la rue Buisson après rénovation - Photo Christophe Camus®





Strasbourg, école d'architecture

Coordonnées

8 boulevard du Président-Wilson - BP 10037
67068 STRASBOURG Cedex
Tél. : 33 (0)3 88 32 25 35
Fax : 33 (0)3 88 32 82 41
courriel : ecole@strasbourg.archi.fr
site : <http://www.strasbourg.archi.fr>

Direction

Directeur : en attente
Directrice adjointe : Sara REICHERT
Directrice des études : Anne-Sophie HOMMEL-DOLEGA
Président du CA : Patrick WEBER

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 115 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions et validation des acquis :
janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : janvier/février

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2012-2013 :	687
Nombre d'enseignants hors vacances 2012-2013 :	42
Diplômés de fin d'études 2012 :	DEA : 96 HMONP : 92
Etudiants en mobilité à l'étranger :	35/an

L'Ensas se positionne dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur, au cœur d'un espace de 5 millions d'habitants. Chaque année, elle forme plus de 800 étudiantes et étudiants en formation initiale et continue. Concourent à cette formation 200 enseignants tous statuts confondus, appuyés par une équipe administrative et technique d'une trentaine de personnes. Depuis sa création en 1921, elle a diplômé 2647 architectes.

La formation de l'Ecole est connue pour : l'échelle urbaine et l'espace transfrontalier ; les logiques économiques territoriales ; la construction et la technologie des bâtiments ; la gestion des énergies ; le développement durable ; l'internationalisation des études.

Seule ENSA à être associée à une université (Université de Strasbourg, depuis 2012), l'école s'appuie en outre sur sa position transfrontalière pour développer son réseau de partenaires à l'international (en Allemagne, en Slovénie, en Italie, etc., jusqu'à Shanghai), au plan national, ainsi qu'à l'échelle régionale. L'Ensas participe activement aux politiques internationales et de recherche de la Ville de Strasbourg et du Rhin Supérieur, mène des interventions en lycées et collèges (notamment à travers le programme Égalité des chances).

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Strasbourg est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Licence professionnelle "Construire écologique", avec l'IUT Robert Schuman de l'Université de Strasbourg.

Double master Projet et techniques constructives, avec la Technische Universität Dresden (Allemagne) et Double master Cultures architecturales et projet urbain en Eurorégion, avec le *Karlsruher Institute für Technologie* (Allemagne).

Ces deux formations permettent la délivrance à la fois du diplôme d'Etat d'architecte et du *Diplom-Ingenieur in Architektur*.

Dual Master's Degrees Architecture and Urban design & Urban planning and design ou "Double Master Métropoles et architecture" : avec le *College of Architecture and Urban Planning Tongji University* (Chine). Cette formation permet l'obtention du Diplôme d'État d'Architecte et du master *Degree of architecture/master Degree of Engineering*.

Master 2 "Urbanisme et Aménagement" - spécialité "Architecture, Structures et Projets Urbains" : cohabilité par l'ENSAS et l'INSA de Strasbourg, le diplôme est en lien avec le laboratoire de recherche Amup (EA 7309) et allie la recherche à un parcours professionnel dans les domaines de l'architecture, des structures urbaines et des projets urbains.

Master 2 "Architecture et Archéologie" : cohabilité avec l'Université de Strasbourg, est une formation ouverte aux architectes et aux archéologues désirant se former à l'étude et aux procédés d'intervention sur l'architecture de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Master 2 "Génie Civil" spécialité "Architecture Bois Construction" est une formation initiale et par apprentissage cohabilitée entre l'ENSTIB et l'ENSA Nancy et en collaboration avec l'ENSAS.

HMONP. L'ENSAS est habilitée à délivrer la formation d'un an pour l'obtention de l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre.

► RECHERCHE

DOCTORAT

L'Ensas est habilitée à préparer au doctorat en architecture en 3 ans. Plusieurs professeurs de l'école sont habilités à suivre les thèses au sein de l'Ecole Doctorale "Sciences humaines et Sociales : perspectives européennes" (ED-519) de l'Université de Strasbourg.

L'AMUP

La place de la recherche à l'Ensas s'exprime notamment à travers l'Amup - Architecture, Morphologie/Morphogenèse Urbaine, Projet - EA 7309.

L'Amup est une unité de recherche spécialisée dans la conception architecturale, les projets urbains et la démocratisation des compétences sociales et techniques. Autour

d'un axe structurant et transversal - le projet métropolitain durable - l'équipe articule son travail selon trois grandes thématiques : conception architecturale : ambiances, dispositifs innovants et ville durable; métropolisation, urbanités et cultures de l'habiter; formes spatiales et sociales : genèse, théories et configurations.

L'Amup est une équipe mixte Insa Strasbourg et ENSAS. Elle est rattachée à l'Ecole Doctorale "Sciences humaines et Sociales : perspectives européennes".

Direction scientifique, Cristiana Mazzoni, architecte et docteur en Urbanisme et aménagement.

Le laboratoire de recherche Amup a remporté plusieurs programmes :

ANR VENISE, ANR MERUBBI, Programme interdisciplinaire de recherche IMR Ignis Mutat Res.

LES RESSOURCES

L'atelier de fabrication numérique est accessible à tous sur réservation via l'intranet de l'école, il comporte : 3 découpeuses laser, 1 imprimante 3D, 1 fraiseuse numérique 3 axes, 1 découpeuse carton.

Le laboratoire Lumière, ou Soleil mécanique : conçu comme un support pédagogique de sensibilisation et de formation approfondie sur la lumière naturelle en architecture, ce mécanisme de simulation permet une visualisation des éclairagements et des ombrages pendant une journée complète sur modèle réduit, maquette de construction ou de zone urbaine. Développé par une équipe d'enseignants-chercheurs de l'ENSAS, ce dispositif a également bénéficié des compétences et moyens techniques du laboratoire "climat & architecture" de l'Université catholique de Louvain et du CSTC (centre et technique de la construction) de Limelette (Belgique), ainsi que d'un apport scientifique d'enseignants-ingénieurs de l'Ecole télécom physique Strasbourg.



Photo ENSA Strasbourg



Coordonnées

83 rue Aristide-Maillol - BP 10629
31106 TOULOUSE Cedex 01
Tél. : 33 (0)5 62 11 50 50
Fax : 33 (0)5 62 11 50 99
courriel : info@toulouse.archi.fr
site : <http://www.toulouse.archi.fr>

Direction

Directrice : Monique REYRE
Responsable pédagogique : Monique BONZOM
Présidente du CA : Cristina CONRAD EYBESFELD

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission et pré-inscriptions :
consulter www.admission-postbac.fr ou le site de l'ENSA
Journées portes ouvertes : février/mars
Pré-inscriptions : janvier à mars via APB
Pour les étrangers hors UE : via Campus France
(22 janvier en 2013)
Admissions en HMO NP : 60 étudiants DEA

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 775
Nombre d'enseignants hors vacances 2012-2013 :
Titulaires et MAA : 52
contractuels : 96
Diplômés de fin d'études 2013 :
DEA : 88
DEEA : 81
HMONP : 57
Etudiants en mobilité à l'étranger : 46/an



L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA Toulouse) est implantée au cœur de la métropole, dans le quartier du Mirail, conçu et réalisé par Georges Candilis. Elle fait l'objet d'une démarche de reconnaissance au titre du patrimoine XX^e siècle.

L'ENSA Toulouse est membre associé de la COMUE Université fédérale de Toulouse qui regroupe 120 000 étudiants dans un tissu universitaire, scientifique et technologique extrêmement actif, et de Toulouse Tech, réseau des grandes écoles qui regroupe 16 grandes écoles de Midi-Pyrénées.

Ce pôle Toulousain est le 2^{ème} centre universitaire en France après Paris et le premier pôle aéronautique et spatial européen.

SPECIFICITES DE L'ENSA

L'ENSA de Toulouse est habilitée à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte). Dans ce cadre, l'école présente les spécificités exposées ci-après.

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

L'ENSA Toulouse se caractérise par :

- l'importance de la recherche, implantée au sein de l'école depuis 1985. Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche ;
- le sérieux et l'ancienneté de ses relations internationales qui s'appuient sur une coopération avec 40 établissements d'enseignement supérieurs étrangers, ce qui permet un flux important et régulier de mobilité étudiante entrante et sortante, et des échanges d'enseignants.

Ces deux aspects justifient la reconnaissance à part entière de l'établissement au sein de la COMUE Université de Toulouse.

L'identité de l'école s'appuie sur ses compétences reconnues dans trois grands domaines : le développement durable, le patrimoine architectural et urbain, la ville et le territoire, et s'articule autour des 6 champs thématiques développés par le Laboratoire de Recherche Architecturale (Architectures numériques - Nouveaux territoires urbains - Patrimoine architectural - Formes spatiales, formes sociales - Art, architecture, conception - Environnement et paysage).

Ces approches irriguent la formation initiale, se déclinent en domaines de compétences élargis, et trouvent un prolongement dans les formations post-master et la formation continue.

Double cursus architecte-ingénieur :

en partenariat avec l'Institut national de sciences appliquées de Toulouse (INSA) - recrutement : 3^e année - accueil : 30 étudiants - durée : 5 ans + 2 ans.

Initiée en 1996, une formation en double parcours architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte, donne l'opportunité aux étudiants des 2 écoles de suivre des enseignements dans les 2 établissements dès la 3^e année. L'obtention des 2 titres se réalise en 5 années pour le premier diplôme puis 2 années supplémentaires pour le second (durée équivalente à licence + 2 masters).

► 3^e CYCLE

L'ENSA de Toulouse est associée à l'Ecole Doctorale Temps, espaces, sociétés, Cultures (TESC) université de Toulouse-Le Mirail et en voie d'association avec l'Ecole Doctorale MEGEP Mécanique, Energétique, Génie Civil, Procédés. Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés dans ses laboratoires et délivre le doctorat en architecture.

DPEA "Projet urbain, patrimoine et développement durable"

(Asie du Sud-Est) : en partenariat avec l'Université d'Architecture d'Hanoi (Vietnam) - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte, ingénieur, master en urbanisme - accueil : 20 étudiants - durée : 2 ans.

L'objectif de ce diplôme de spécialisation est de former des professionnels français et vietnamiens de la ville, aptes à l'analyse urbaine, du diagnostic à la conduite de projets urbains, dans des conditions de fort développement des villes asiatiques et dans l'optique du développement durable et du patrimoine.

DPEA "Cycle d'études post-grade européen en architecture et développement durable"

: en partenariat avec l'Université catholique de Louvain, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - recrutement : architecte justifiant d'une pratique professionnelle - accueil : 25 étudiants - durée : 2 ans.

Les sessions de cours se déroulent alternativement sur deux des trois sites des institutions organisatrices (en 2008-2009 : Lausanne et Toulouse). Ce cycle d'études explore en profondeur les théories et les pratiques en architecture, climat, énergie, environnement et milieu urbain dans le cadre du développement durable.

Préparation au concours d'architecte urbaniste d'Etat (AUE)

: recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 15 stagiaires - durée : d'avril à janvier.

Cette préparation est organisée de façon à permettre à ceux qui n'habitent pas forcément la région toulousaine d'accéder au concours dans de bonnes conditions.

La préparation est organisée autour de six points :

- des devoirs et fiches de lecture rendus et corrigés par internet ;
- 4 sessions de 3 jours sur Toulouse dédiées aux devoirs sur table (dissertations, exercices graphiques) ;

- une semaine intensive de 5 jours dans les conditions du concours ;
- un suivi personnalisé tout au long de l'année ;
- une préparation à l'oral, à la fois individuelle et collective ;
- une mise en relation avec un ou plusieurs AUE en poste.

► RECHERCHE

Les unités de recherche sont regroupées au sein du Laboratoire de recherche architecturale (LRA), dont les 4 thématiques sont : Environnement, Construction, ambiances - Mutations urbaines et dynamiques paysagères - Histoires, Cultures, Pratiques - Esthétique et Cognition.

● Groupe de recherche environnement conception architecturale et urbaine (LRA-Grecau).

Axes de recherche :

- qualité environnementale et renouvellement urbain ;
- ambiances et confort des espaces construits ;
- concepts et méthodes pour le projet.

● Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (LRA-Li2a).

Axes de recherche :

- conception, représentation et didactique ;
- représentations de l'espace construit ;
- approche cognitive de la conception architecturale ;
- espaces du paysage contemporain.

● Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (LRA-Map-Asm) (UMR CNRS/MCC 694 Modèles et simulation pour l'architecture [MAP]).

Axes de recherche :

- anthropologie de l'architecture, de l'habitat et du paysage ;
- représentation de l'espace ;
- restructuration paysagère du péri-urbain ;
- simulation et modélisation architecturale et paysagère ;
- environnement et le développement durable.

● Métiers de l'histoire de l'architecture - Archéologie du patrimoine bâti (LRA-Mha-Apb).

Axes de recherche :

- élaboration et transformation de l'habitat antique ;
- histoire de l'acquisition de données spatiales et relevé du document bâti ;
- traversées des strates historiques par la pensée moderne.

● Profession architecture ville et environnement (LRA-Pave).

Axes de recherche :

- professions du cadre de vie : compétences, dispositifs, identités, dynamiques ;
- l'espace des projets urbains et la problématique global/ local ;
- habitat : pratiques et modes de production.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la culture et de la communication.

Coordonnées

Angle des rues du 20-décembre-1848
et de Cherbourg
BP 306 - 97827 Le Port Cedex
La REUNION
Tél. : 00 262 45 71 70
Fax : 00 262 42 18 51
courriel : ecole.d-architecture@wanadoo.fr
site : <http://www.montpellier.archi.fr/reunion>

Direction de l'antenne

Directeur : Pierre ROSIER
Directeur adjoint : Edouard MERY

Admission

Admissions en 1^{ère} année : 35 étudiants
Modalités d'admission : dossier et book,
épreuve écrite (QCM)
Journées portes ouvertes : mi-février
Pré-inscriptions : procédure thématique
"Admission Post Bac"
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

L'Ensa en chiffres

Nombre d'étudiants 2013-2014 :	114
Nombre d'enseignants :	34
Diplômés de fin de licence 2013-2014 :	26
	HMONP : 2
Etudiants en mobilité ERASMUS :	7
Etudiants en échange 2013-2014 :	1
	DEEA : 81
Etudiants issus de la zone Océan Indien 2013-2014 :	5

SPECIFICITES DE L'ANTENNE DE LA REUNION

L'antenne réunionnaise de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM) est la seule école d'architecture francophone qui soit présente en outre-mer. Elle assure la formation des étudiants pour l'obtention du diplôme d'études en architecture (DEEA, grade de licence) qui leur permet de poursuivre leur cursus en métropole dans les écoles délivrant le diplôme d'Etat d'architecte (DEA, grade de master), ainsi que l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à

l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP, permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes et le port du titre d'architecte).

Seul établissement d'enseignement d'architecture européen qui soit représenté dans la zone tropicale, l'antenne est concernée par le cadre de vie de la plus grande partie de la population mondiale ; elle peut être le relais d'expressions nouvelles venues du Sud, espaces de recherche et d'expérimentation de formules alternatives aux modèles dominants venus du Nord.

• Architecture tropicale :

L'architecture tropicale est la ligne directrice de l'enseignement dispensé en licence, et dès la 1^{ère} année, aux étudiants de l'antenne réunionnaise. Elle se retrouve au travers du diplôme propre à l'école (DPEA) décrit ci-dessous, tout comme les travaux, colloques et événements qu'organise l'école. Néanmoins les grilles d'enseignement sont identiques à celles de l'ENSAM.

• DPEA (diplôme propre aux écoles d'architecture) "Construire en milieu tropical" :

Dans le contexte climatique régional, national et international actuel, il est de plus en plus crucial de construire et de concevoir des bâtiments et des quartiers faiblement consommateurs d'énergie, respectueux de l'environnement et proposant un cadre de vie de qualité dans leur contexte climatique.

Cette formation a pour but de répondre à ces objectifs tout en donnant les clés de conception aux architectes, pour leur permettre de concevoir et d'aménager en respectant les critères de qualité environnementale avec les spécificités des zones intertropicales.

• Ouverture internationale :

Le développement de l'antenne et notamment son ouverture vers l'international, est devenu naturel au fil des 26 années d'existence, des expertises locales en architecture tropicale et des sollicitations tant sur le territoire de La Réunion que depuis les pays de la zone océan Indien.

• IONAS

L'école a créé en 2013 un réseau des écoles d'architecture de l'océan Indien, tissant des liens devenus à présent réguliers, avec l'Australie, l'Afrique du Sud, la Malaisie, et l'Inde, offrant aux étudiants travaux, voyages et contacts avec des étudiants étrangers.

• EPOI

Pour la seconde fois, l'école coorganise les "entretiens du patrimoine de l'océan Indien", regroupant lors d'un colloque près de 10 pays, 50 orateurs, et 200 participants, des pays issus de l'océan Indien. Les thématiques abordées, auxquelles les étudiants ont participé, vont du patrimoine bâti et non bâti, aux paysages et jardins indo-océaniques. Les prochains "entretiens" se tiendront en 2017.



Coordonnées

24 boulevard de la Victoire
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. : 33 (0)3 88 14 47 00
Fax : 33 (0)3 88 24 14 90
courriel : departementarchitecture@insa-strasbourg.fr
site : <http://www.insa-strasbourg.fr>
twitter.com/Insa-Strasbourg

Direction

Directeur : Marc RENNER
Directeur département architecture : Louis PICCON

Admission

Modalités d'admission : concours national
épreuves écrites (mai), oral (juin) entretien
Pré-inscriptions : décembre à mars

L'institut national des sciences appliquées de Strasbourg est une école d'ingénieurs et d'architectes sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Créé en 2003, l'INSA de Strasbourg a pris la succession de l'ENSAIS, installée depuis 130 ans en Alsace. Il se situe à proximité du centre historique sur le campus universitaire de la ville.

Le diplôme d'architecte de l'INSA est reconnu comme équivalent à celui d'architecte diplômé d'Etat par le ministère de la culture et de la communication.



Photo INSA de Strasbourg

SPECIFICITES DE L'INSA.

► DOUBLE CULTURE ARCHITECTE-INGÉNIEUR

L'INSA de Strasbourg est la seule école française à posséder des départements ingénieurs et un département architecture en son sein. La formation des architectes comporte des enseignements scientifiques dispensés par les enseignants des autres départements ingénieurs de l'école (ex : résistance des matériaux, thermique, énergies renouvelables, structures, etc.). À partir de la rentrée 2014, l'INSA de Strasbourg valorise la formation en ingénierie de ses étudiants en architecture.

Les études conduisent à l'obtention du diplôme d'architecte INSA et d'un diplôme en ingénierie de niveau licence. Cette formation d'architecte renforcée en ingénierie dure 5 ans après le concours d'entrée à bac+1. Ces étudiants ont la possibilité d'obtenir, en plus du diplôme d'architecte, un diplôme d'ingénieur.

A l'INSA de Strasbourg, 24 élèves ingénieurs-es, 12 ingénieurs-es en génie civil et 12 ingénieurs-es en génie climatique et énergétique, sont sélectionnés-ées à l'issue de leur première année à l'INSA de Strasbourg et ont la possibilité de préparer, en plus de leur diplôme d'ingénieur, un diplôme en architecture de niveau licence. Ils suivent un double cursus en 6 ans et seront, pendant les trois premières années de leur double cursus, en classe commune avec les architectes. Ces étudiants ont la possibilité d'obtenir, en plus du diplôme d'ingénieur, un diplôme d'architecte INSA de Strasbourg, en s'engageant dans une septième année d'étude post-bac.

Master ouverts aux étudiants en architecture :

● Master spécialité "Architecture, structures et projets urbains (ASPU)"

La formation propose au niveau M2 un cursus de recherche et un parcours professionnel en matière d'architecture, de structures urbaines et de projet urbain. Elle est ouverte aux architectes, aux ingénieurs et aux titulaires d'une formation en M1 avec priorité aux mentions : géographie, urbanisme, aménagement, sociologie, économie, topographie, histoire, génie civil, droit ou environnement.

► RECHERCHE

Quatre unités de recherche :

Les enseignants chercheurs de l'INSA de Strasbourg effectuent leur recherche dans l'une des quatre unités de recherche :

- l'équipe Architecture, Morphogénèse Urbaine et Projet (AMUP EA 7309) ;
- le laboratoire de Génie de la Conception (LGECCO EA 7309) ;
- l'unité de recherche Sciences de l'Ingénieur, de l'Imagerie et de l'Informatique (ICube UMR 7357) ;
- l'institut Charles Sadron, Unité Propre du CNRS (ICS UPR 22).



Coordonnées

254 boulevard Raspail
75014 PARIS
Tél. : 33 (0)1 40 47 40 47
courriel : info@esa-paris.fr
site : <http://www.esa-paris.fr>

Direction

Directeur : François BOUVARD
Responsable des ressources administratives
et financières : Brigitte GELOT-MANGEL

Admission

Admissions en 1^{ère} année : Printemps 2014 : 43
Automne 2014 : 74

Modalités d'admission :

- Visite d'un lieu accompagné d'une épreuve écrite et d'une épreuve graphique
- Présentation d'un dossier de travaux personnels
- Entretien

Journées portes ouvertes :

- Exposition des travaux d'étudiants en fin de semestres
- Exposition du Prix du Meilleur diplôme au mois juin

Pré-inscriptions : novembre et mai

L'ESA en chiffres

Frais de scolarité : 1^{er} cycle : 8000 € / an
2^e cycle : 8400 € / an

Nombre d'étudiants 2013-2014 : 770

Nombre d'enseignants 2013-2014 : 126

Diplômés de fin d'études 2013 :
équivalent DEA : 77
équivalent HMONP : 79

Etudiants en mobilité à l'étranger : 69/an

Ecole privée constituée en association loi 1901, l'ESA a été fondée en 1865 et reconnue d'utilité publique en 1870. Ses programmes sont habilités par le ministère de la culture et de la communication et les diplômes validés conjointement par le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère de la culture et de la communication. L'École spéciale est née d'une révolte contre l'académisme et s'est toujours régénérée dans la lutte inventive, dans sa pédagogie comme dans ses structures. Etre architecte aujourd'hui, encore plus qu'hier c'est maîtriser un ensemble de connaissances et acquérir la capacité à projeter et conduire un projet, mais c'est aussi pouvoir : appréhender des situations et des projets complexes ; être doué de capacité d'analyse, de conceptualisation et pouvoir prendre position ; intégrer et conduire des équipes multidisciplinaires ; innover et contribuer à faire progresser les techniques ; vivre le monde, mais aussi la singularité de chaque culture. L'expérimentation et l'invention dans leurs acceptations les plus larges contribuent à former ces diverses attitudes.

SPECIFICITES DE L'ESA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Depuis septembre 2010, l'École spéciale d'architecture est membre de la Conférence des Grandes Ecoles. Les diplômes ESA Grade 1, ESA Grade 2 de l'École spéciale d'architecture sont respectivement reconnus comme équivalents au diplôme d'études en architecture et au diplôme d'Etat d'architecte. L'ESA compte 30% d'étudiants étrangers. Son enseignement se distingue notamment par un ancrage dans le monde professionnel avec 3 mois de stages obligatoires en 1^{er} cycle et 6 mois en 2^e cycle.

► HMONP

Son diplôme d'architecte DESA habilitant à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre, est reconnu comme équivalent à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

► CYCLE DÉCOUVERTE

Ce cycle "Découverte" a été créé pour répondre à la demande à la fois des candidat(e)s qui n'ont pas eu le niveau suffisant pour entrer à l'école et qui veulent trouver une formation appropriée leur permettant de se préparer pour se représenter à l'examen dans les meilleures conditions, et également à des candidat(e)s qui se présenteront à l'examen pour la première fois. Il aura pour vocation d'amener les candidats à envisager plus précisé-

ment les éléments constitutifs de l'architecture ainsi qu'à acquérir les pratiques plastiques et l'éducation spatiale nécessaires aux épreuves de l'examen et à la poursuite des études d'architecture – Formation de 155 heures sur 11 semaines – Coût de la formation : 3 000 €.

Le cycle "Découverte", indépendant des études d'architecture dispensées à l'Ecole Spéciale d'Architecture, ne garantit pas au candidat son admission en 1ère année d'études.

► 3^e CYCLE

Diplôme d'études supérieures de l'ESA (DES ESA) :

Architecture des milieux : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte – accueil : 17 étudiants – durée : 2 ans – Frais de scolarité : 8 600 €.

Les architectes sont de plus en plus amenés à exercer dans les divers organismes publics, parapublics ou privés qui préparent les villes de demain. Ils ont un rôle majeur à jouer, s'ils se dotent des outils et des méthodes qui leur permettent d'appréhender les effets de la métropolisation, dans tous les contextes divers offerts sur la planète, partant du postulat que les phénomènes de concentration urbaine qui s'accroissent produisent des effets inédits et qu'il faut se donner les moyens d'analyser librement, dépasser les idées reçues et chercher des solutions probablement inattendues.

L'inquiétude liée aux dévastations des écosystèmes et à la précarité humaine amène à s'interroger sur les stratégies de transformation des milieux.

Compte tenu de l'envergure internationale du propos, chaque étudiant devra s'inscrire dans le contexte professionnel qu'il a choisi et son travail d'approfondissement portera sur un projet particulier d'intervention sur une ville conçue comme une entité d'étude et de réalisation au cours d'une longue période dans le temps (schéma directeur, projet urbain, aménagement de quartiers, selon les pays d'application).

Diplôme d'études supérieures de l'ESA (DES ESA) :

Mutations urbaines : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte master 2 des Sciences de l'Ingénieur, de Géographie, de Sociologie, des Sciences Politiques ou de Management – accueil : 25 étudiants – durée : 3 semestres – Frais de scolarité : 12 800 €.

L'urbanisme : un défi d'avenir à relever dans la durée

Comprendre les réalités du territoire, son identité et l'ensemble des problématiques qui s'y appliquent pour en faire découler une vision prospective et pérenne; tel un processus adaptable dans la durée.

Ce diplôme ambitionne de permettre aux étudiants de développer un haut niveau de compétence professionnelle en urbanisme et constitue également une introduction à la recherche.

A l'image de la pédagogie pratiquée à l'ESA depuis plusieurs décennies, les enseignants de ce cycle de spécialisation permettent d'investir les réalités d'un territoire par le projet et l'innovation en dépassant le stade des réflexions théoriques. A l'inverse d'un processus de réflexion classique, les étudiants

partent d'une hypothèse finale dont ils conçoivent peu à peu les étapes de mise en place.

Cette réflexion par le projet sur des problématiques parfois très diverses mais toutes d'actualité constitue une ouverture essentielle sur des questions de société majeures.

Une pédagogie singulière en prise avec la réalité du territoire

Grâce à une méthodologie innovante qui déconstruit un procédé resté trop souvent linéaire et parfois détaché des réalités, les étudiants de ce master sont mis en confrontation directe avec le terrain et les acteurs qui le composent.

Qu'il s'agisse d'élus, d'économistes, d'aménageurs ou d'historiens, tous ont une légitimité pour intégrer la procédure de créations urbaines. Les étudiants, futurs urbanistes doivent comprendre le discours de chacun pour ensuite intégrer des préoccupations parfois contradictoires.

► FORMATION PROFESSIONNELLE DIPLÔMANTE

Cycle de formation en 4 ans qui s'adresse à des professionnels en activité souhaitant obtenir le diplôme de l'ESA Grade 2 par la formation professionnelle et la VAP. La validation de ce cycle donne dûment accès à la formation d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre.

Recrutement : professionnels en activité dans les domaines de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace pouvant justifier d'au moins 4 années d'expériences professionnelles dans les domaines pré cités, sous l'autorité ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architecte.

Modalités d'admission : dossier + examen

Accueil : 15 étudiants

Spécificités de la formation : conformément aux textes en vigueur, la formation professionnelle diplômante se déroule sur 4 années (8 semestres). Les cours sont aménagés et sont dispensés à temps plein les jeudi, vendredi et samedi tous les 15 jours en 1^{er} cycle. En 2^e

cycle, une partie des enseignements est commune aux enseignements de la formation initiale de même niveau.

Frais de scolarité :

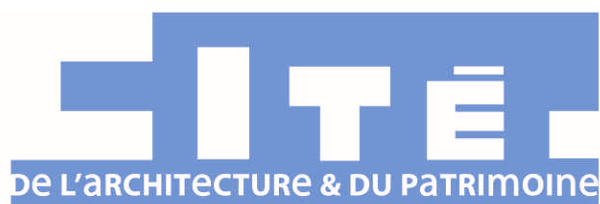
4250€ / semestre en 1^{er}

cycle, 5000€ / semestre

en 2^e cycle



Elèves de l'ESA à Paris
Photo ESA



Coordonnées

Cité de l'architecture et du patrimoine
1 place du Trocadéro et du 11 novembre
75116 Paris
Tél. : 33 (0)1 58 51 52 00
Fax : 33 (0)1 58 51 52 90
site : <http://www.citechaillot.fr>

Direction

Directrice : Mireille GRUBERT
Directrice pédagogique : Catherine GRAINDORGE

Admission

Admissions 1^{ère} année DSA : 60 étudiants
Modalités d'admission : diplôme d'Etat d'architecte
Pré-inscriptions : en avril, sur le site
www.citechaillot.fr

L'école en chiffres

Nombre étudiants 2013-2014 : 147
Nombre d'enseignants 2013-2014 :
professeurs associés : 5
conférenciers : 179
Diplômés de fin d'études 2013 : DSA : 37
AUE : 18

Le Centre des hautes études de Chaillot (CEDHEC), plus connu sous l'appellation d'École de Chaillot, est le département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine depuis 2004. Installée dans les locaux rénovés du Palais de Chaillot, l'école forme, depuis plus d'un siècle, des architectes qui recherchent une spécialisation dans le domaine de la conservation, la restauration, la mise en valeur, la transformation et la réutilisation des édifices et des centres anciens.

Elle donne aux architectes les compétences professionnelles ainsi que les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toute forme d'intervention sur l'existant.

Par ailleurs, elle conçoit et met en œuvre à l'étranger, en liaison avec des instituts ou des universités, des cours spécialisés dans le domaine du patrimoine architectural, urbain et paysager. Elle participe également à des missions de conseil et d'expertise à la demande de gouvernements ou pour le compte d'organisations internationales.

Fort de son expérience dans le secteur de l'architecture et du patrimoine, le centre met en œuvre de nouvelles formations, à destination du grand public, des enseignants et chercheurs, des élus, et des professionnels de la maîtrise d'ouvrage.

SPECIFICITES DE L'ÉCOLE DE CHAILLOT

► 3^e CYCLE

DSA mention "Architecture et patrimoine" - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 60 étudiants - durée : 2 ans.

Les cours ont lieu deux jours tous les quinze jours, complétés par un voyage d'étude en première année et un atelier de projet sur site en deuxième année. Le suivi de la formation permet de conserver une activité professionnelle, il faut néanmoins pouvoir consacrer un temps important au travail personnel demandé aux élèves en plus des 820h de formation encadrée.

La formation se propose de donner aux architectes les compétences professionnelles, ainsi que les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toutes formes d'intervention sur l'existant. Elle apporte aux architectes une culture du diagnostic qui doit leur permettre d'intervenir de façon efficace dans le respect de l'objet étudié, à toutes les échelles, de l'édifice aux ensembles urbains et paysagers. La formation s'organise autour de trois champs disciplinaires : architecture, ville et territoire, patrimoine (qui regroupe les enseignements d'histoire et de législation). En 2^e année, deux options (« édifice, monument » ou « ville, territoire ») permettent d'approfondir ces champs disciplinaires. Elle permet d'acquérir des connaissances indispensables pour les concours d'architecte en chef des monuments historiques et d'architecte et urbaniste de l'Etat (AUE).

Doctorat en architecture

L'école s'apprête à établir une convention avec l'Ecole Doctorale 441 de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, qui fait partie de la COMUE HeSam, dans la perspective de la mise en place d'un doctorat en architecture sur le patrimoine avec une orientation spécifique vers le monde professionnel. Ce doctorat devra être au service de l'édifice, de la ville et des territoires, comme le DSA. L'école souhaite accueillir ses premiers doctorants durant l'année 2014-2015.

► FORMATION POST-CONCOURS DES ARCHITECTES ET URBANISTES DE L'ETAT (AUE)

Les AUE sont des fonctionnaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques visant à la promotion de la qualité du cadre de vie, généralement dans des services déconcentrés de l'Etat. Un concours de recrutement des AUE a lieu chaque année, à l'initiative des ministères en charge de l'écologie et de la culture, qui comporte deux options : « urbanisme et aménagement » et « patrimoine architectural, urbain et paysager ». Une dizaine de postes sont ouverts chaque année au concours externe dans chaque option.

La formation post-concours des lauréats, d'une durée d'un an, est assurée conjointement par l'Ecole des ponts ParisTech et l'Ecole de Chaillot.

Photo Ecole de Chaillot



→ FORMATIONS SPÉCIALISÉES DES ECOLES

ECOLES EN ILE-DE-FRANCE	DSA ⁽¹⁾	DPEA ⁽²⁾
MARNE-LA-VALLÉE	Architecture et projet urbain : (architecte-urbaniste)	Architecture post-carbone
PARIS-BELLEVILLE	Architecture et patrimoine Architecture et projet urbain (architecture des territoires) Architecture et risques majeurs (en partenariat avec les ENSA de Grenoble et Marseille)	
PARIS-LA VILLETTE	Architecture et projet urbain (projet urbain et métropolisation, paysage, métropoles Asie-Pacifique)	Recherches en architecture Architecture navale
PARIS-MALAQUAIS		
PARIS-VAL-DE-SEINE		
VERSAILLES		
ECOLES EN REGIONS	DSA	DPEA
BORDEAUX		
BRETAGNE		
CLERMONT- FERRAND		
GRENOBLE	Architecture et patrimoine (architecture de terre)	Design pour l'architecture
LILLE		

1 - Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture
2 - Diplôme propre aux écoles d'architecture

DOUBLE CURSUS ⁽³⁾	ETUDES DE PAYSAGE	AUTRES DIPLOMES NATIONAUX (MASTERS ET LICENCES PROFESSIONNELS)	PAGE
Oui		Licence pro. : assistant à chef de projet en aménagement de l'espace, en partenariat avec l'Université de Paris-Est Marne-La-Vallée, l'EIVP et l'ENSPAPB	14
Oui			16
Oui		Master pro. : ergonomie, organisation et espaces du travail en partenariat avec l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne	18
			20
		Master recherche et pro. : aménagement, urbanisme et durabilité des territoires (parcours du master : études urbaines) en partenariat avec l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense Master recherche : ville, architecture et patrimoine en partenariat avec l'Université Paris Diderot	22
		Master recherche et pro. : histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines Master pro. : construction durable et éco-quartiers Master pro. : jardins historiques, patrimoine, paysage en partenariat avec l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne	24
DOUBLE CURSUS	ETUDES DE PAYSAGE	AUTRES DIPLOMES NATIONAUX (MASTERS ET LICENCES PROFESSIONNELS)	PAGE
	Oui	Master recherche et pro. : génie civil, architecture et construction en partenariat avec l'Université Bordeaux I Master pro. : urbanisme, stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne	26
Oui		Master Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière (MOUI) en partenariat avec les Universités de Rennes I et II et l'IEP de Rennes	28
Oui		Master recherche et pro. : stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM) en partenariat avec l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II	30
		Master recherche et pro. : sciences du territoire en partenariat avec l'Université Pierre Mendès France - Grenoble	32
	Oui		34

ECOLES EN REGIONS (SUITE)	DSA	DPEA
LYON		
MARSEILLE		Construction parasismique
MONTPELLIER		Construire en milieu tropical (Antenne de la Réunion)
NANCY		
NANTES		Architecture navale Scénographie
NORMANDIE		
SAINT-ETIENNE		
STRASBOURG		
TOULOUSE		Projet urbain, patrimoine et développement durable (Asie du Sud Est)
AUTRES ECOLES	DSA	DPEA
ESA		
ECOLE DE CHAILLOT	Architecture et patrimoine	
INSA STRASBOURG		

DOUBLE CURSUS	ETUDES DE PAYSAGE	AUTRES DIPLOMES NATIONAUX (MASTERS ET LICENCES PROFESSIONNELS)	PAGE
Oui			36
Oui			38
		Master recherche et pro. : management des projets urbains durables en partenariat avec l'Université de Nîmes	40
		Master recherche et pro. : architecture, bois, construction en partenariat avec l'Université de Lorraine et l'ENSA de Strasbourg Master pro. : verre, design, architecture en partenariat avec l'INPL et le CERFAV Master recherche et pro. : architecture, modélisation et environnement en transformation en partenariat avec l'Université de Lorraine et l'INSA de Strasbourg Master pro. : villes et territoires en transformation en partenariat avec l'Université de Lorraine	42
Oui		Master recherche : villes, territoires, environnement en partenariat avec l'Université de Nantes, l'ECN et IENSTIMN-EMN Master recherche et pro. : villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme en partenariat avec l'Université de Nantes	44
		Master recherche et pro. : bâtiments et travaux publics (parcours du master : diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien) en partenariat avec l'Université du Havre	46
		Master pro. : espace public : design, architecture, pratiques en partenariat avec l'Université de Saint Etienne	48
Oui		Licence pro. : construire écologique Master recherche et pro. : architecture et archéologie en partenariat avec l'Université de Strasbourg Master recherche et pro. : architecture, structures et projets urbains en partenariat avec l'Université de Strasbourg et l'INSA de Strasbourg	50
Oui			52

DOUBLE CURSUS	ETUDES DE PAYSAGE	AUTRES DIPLOMES NATIONAUX (MASTERS ET LICENCES PROFESSIONNELS)	PAGE
			54
			56
Oui			58

➔ ADRESSES ET LIENS UTILES

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

• 3 rue de Valois
75042 Paris cedex 01

• 182 rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
Tél. : 01 40 15 80 00
Sites : www.culture.fr (site évènementiel)
www.culture.gouv.fr (site institutionnel)

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 154 - 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 01 56 58 67 00
Fax : 01 56 58 67 01
Site : www.architectes.org

MOUVEMENT DES ARCHITECTES

3 rue de Nancy
75010 Paris
Tél. : 01 42 78 80 20
Fax : 01 42 78 25 78
Courriel : mouvementdesarchitectes@gmail.com
Site : www.mvta.eu

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ARCHITECTES

247 rue Saint-Jacques
75005 Paris
Tél. : 01 56 81 10 25
Fax : 01 56 81 10 26
Courriel : contact@sfarchi.org
Site : www.sfarchi.org

SYNDICAT DE L'ARCHITECTURE

24 rue Prairies - 75020 Paris
Tél. : 01 43 61 62 91
Courriel : contact@syndarch.com
Site : www.syndarch.com

UNION INTERNATIONALE

DES ARCHITECTES
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 158 - 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 01 45 24 36 88
Fax : 01 45 24 02 78
Courriel : uia@uia-architectes.org
Site : www.uia.archi

UNION NATIONALE DES SYNDICATS

FRANÇAIS D'ARCHITECTES
29 bd Raspail - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 58 45
Fax : 01 45 44 93 68
Courriel : contact@unsfa.com
Site : www.syndicat-architectes.fr

MAISONS DE L'ARCHITECTURE

(dans chaque région)
Réseau des Maisons de l'architecture
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 154 - 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 01 56 58 67 08
Fax : 01 56 58 67 01
Courriel : contact@ma-lereseau.org
Site : www.ma-lereseau.org

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBA-
NISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE)
*(Présents dans 92 départements, en
France métropolitaine et dans les DOM)*

Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)

110 rue Saint-Maur
75011 Paris
Tél. : 01 43 22 07 82
Fax : 01 43 21 42 89
Courriel : fncaue@fncaue.fr
Site : www.fncaue.fr

GRANDS ATELIERS DE L'ISLE D'ABEAU

Bd de Villefontaine
38092 VILLEFONTAINE
Tél. : 04 74 96 88 70
Courriel : info@lesgrandsateliers.fr
Site : www.lesgrandsateliers.fr

ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE *European association for architectural education*

Lou Schol - Kasteel van Aarenberg 1
B 3001 Leuven
Belgique
Tel. : 32 (0)16 32 16 94
Fax : 32(0) 16 32 19 62
courriel : aeaa@eaae.be
Site : www.eaae.be

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE DE VERSAILLES

10 rue du Maréchal-Joffre
78000 Versailles
Tél. : 01 39 24 62 00
Fax : 01 39 24 62 01
Site de Marseille :
31 bd d'Athènes
13232 Marseille Cedex 01
Tél. : 04 91 91 00 25
Fax : 04 91 91 28 81
Site : www.ecole-paysage.fr

Ministère de la culture et de la communication

Direction générale des patrimoines
Service de l'architecture
Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture - SDESRA
182 rue Saint-Honoré - 75033 Paris Cedex 01 - France
Tél. : 01 40 15 32 91 - Fax : 01 40 15 32 32
Site : www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-secteurs/Architecture/Formations-Recherche-Metiers

Conception et réalisation graphique : Serge Chaniac Création Édition
Impression : CREAMAB - 4^e trimestre 2014
ISBN : 978-2-11-139174-1